

Rapport d'Activités 2010

Les Amis du Bus des Femmes, Paris





Travailler avec et pour les personnes prostituées

- Né en 1990 et soutenu par l'Organisation Mondiale pour la Santé et de nombreux acteurs médico-sociaux, le Bus des Femmes est un projet parisien qui propose une action communautaire de santé publique en direction des personnes prostituées.
- Le projet est dit communautaire, dans la mesure où les personnes concernées sont elles-mêmes partie prenantes du projet, au sein (1) des instances décisionnaires - définition des priorités, objectifs, stratégies, et actions de l'association, (2) du personnel - participation active à l'exécution et à l'évaluation des actions de terrain, et (3) des bénéficiaires - accès aux services mis à disposition en réponse à leurs besoins.
- La démarche communautaire porte un nouveau regard sur les individus. L'association ne constitue pas un dispositif supplémentaire mais complémentaire, proposant l'apport d'une expérience, d'une connaissance et d'une compréhension du milieu prostitutionnel, de ses codes et de ses réalités exprimées par la Communauté elle-même.
- Notre association travaille ainsi à la mise en place d'actions de santé communautaire et à l'élaboration d'actions favorisant la promotion des droits de toutes les personnes et leur insertion dans tous les domaines de la société.

Date	Montant
29/6/2007	1000€
23/7/2007	2000€
23/8/2007	4000€
30/8/2007	1000€
3/9/2007	1000€
14/9/2007	1000€
26/9/2007	2000€
16/10/2007	1000€
29/10/2007	1000€

Lutter contre la Traite des Etres Humains

- L'association travaille en particulier à la promotion des droits des personnes victimes de traite, d'exploitation sexuelle, de servitude pour dette, de prostitution sous contrainte ou de toutes formes d'esclavage.
- Dans ce cadre, 3 programmes sont mis en œuvre avec et pour les personnes victimes de traite: le Programme Patience pour la promotion de la santé, de la parole et de la liberté des victimes de traite (p.), le Programme Joy pour la promotion des droits spécifiques des personnes victimes de traite en matière de protection (p.) et le programme Victoria pour le soutien à leur autonomisation (p.).

(Extrait du carnet de comptes d'une jeune fille nigériane, partie civile dans un procès pour traite des êtres humains au Tribunal de Grande Instance de Paris en 2010)



Sommaire



Aller à la rencontrep.4

Accueillir, écouter et soutenir.....p.7

Prévenir le VIH et les IST.....p.13

Favoriser l'accès aux soinsp.22



Favoriser l'accès aux droits.....p.26

Réunir et donner la parole..... p.38

Transmettre et former.....p.53



Aller à la rencontre



LUNDI Jour

Le Bus circule
de 14h à 19h dans le
Bois de Boulogne

Et dans le 16^e
arrondissement.

3 animateurs de
prévention

MERCREDI Jour

Le Bus circule de 11 à 21h
à Lieusaint et dans les forêts
de Sénart et de Fontainebleau
(départements de l'Essonne et
de Seine-et-Marne).

2 animatrices de prévention
+ 1 éducatrice roumanophone
de Hors la Rue
(occasionnellement)

JEUDI Jour

Le Bus circule
de 14h à 19h
dans le
Bois de Vincennes
et à la
Porte dorée.

2 animatrices de
prévention

VENDREDI Jour

Le Bus circule
de 11h à 21h
sur les maréchaux nord
dans le 17^e, 18^e et 19^e.

Et dans le Forêt de
St Germain-en-Laye
(département des Yvelines).

2 animatrices de prévention
+ une animatrice
de l'association ARCAT

LUNDI Nuit

Le Bus circule
de 22h à 3h
à l'orée du
Bois de Boulogne.

Et dans le 16^e
arrondissement.

3 animateurs de
prévention

MERCREDI Nuit

Le Bus circule de 22h à 3h
dans le 17^e
(Madeleine, Bessières).
le 19^e (Belleville), le 20^e
(Nation)
et le 12^e (porte Dorée).

2 animatrices de prévention
+ 1 éducatrice roumanophone
de Hors la Rue
(occasionnellement)

JEUDI Nuit

Le Bus circule
de 22h à 3h
dans le
Bois de Vincennes.

3 animateurs de prévention
(dont 1 chargé de mission
santé)
+ une chargée de mission
Enfant du Monde
(occasionnellement)

VENDREDI Nuit

Le Bus circule de 22h à 3h
dans le 18^e
(Marcadet et maréchaux).

3 animateurs de prévention dont
1 chargé de mission santé
+ 1 bénévole de
Solidarité Sida
+ 1 chargée de mission
Enfant du Monde



S'adapter et rester présents face aux évolutions

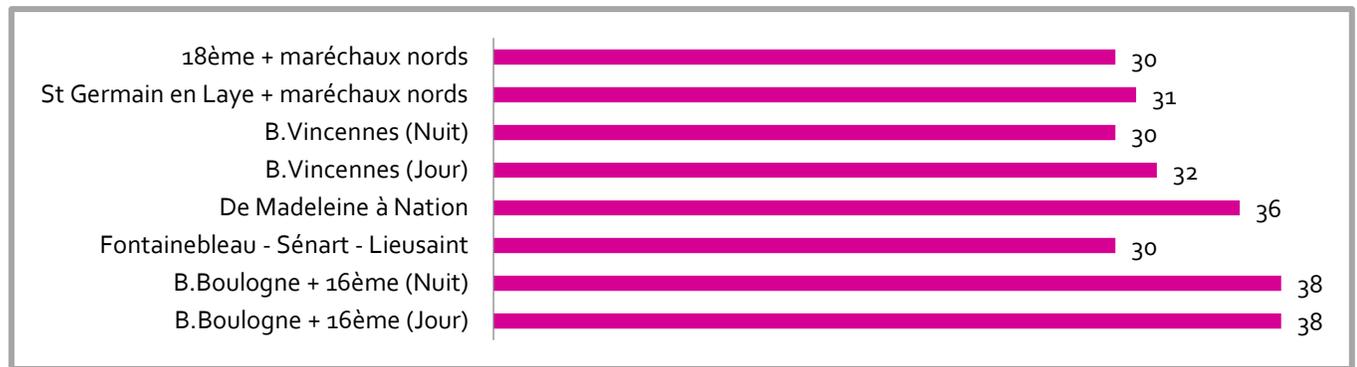
- Depuis 1990, le Bus des Femmes circule sur les lieux de prostitution: huit fois par semaines, de jour et de nuit, dans la capitale et dans les bois et forêts de la région parisienne.
- D'années en années, l'organisation et les circuits des permanences mobiles sont modifiés afin d'adapter au mieux nos actions aux évolutions du terrain. L'équipe mobile cherche continuellement à repenser son action et son organisation afin de maintenir le contact avec un maximum de personnes.
- Dans le contexte répressif actuel, notre action devient de plus en plus complexe. Le cadre de l'activité prostitutionnelle a été fortement bouleversé depuis 2003 avec l'adoption du délit de racolage passif, mais aussi avec le durcissement des lois sur l'immigration et le droit des étrangers. Les personnes travaillent généralement dans la crainte permanente d'être arrêtées, mises en garde à vue et parfois expulsées. Ce contexte a pour conséquences :
 - Le déplacement de la prostitution vers les marges de la ville,
 - Le développement d'une prostitution de plus en plus cachée par peur de l'arrestation,
 - L'augmentation de la mobilité des personnes, tant sur le plan géographique (à l'échelle locale, nationale et internationale), qu'au niveau des horaires et des méthodes de travail (dans la rue, par Internet...).

Modifications des circuits en 2010

- En 2010, le Bus des Femmes s'est encore une fois adapté aux évolutions de la voie publique parisienne.
- Dans le Bois de Boulogne en journée, face au nombre trop important de personnes rencontrées, deux circuits ont été réalisés en alternance pour pouvoir consacrer le temps nécessaire à toutes les personnes.
- Dans la Forêt de Fontainebleau, face à l'étendue de la forêt, des maraudes permanentes ont été réalisées dans le but d'aller à la rencontre des femmes signalées par les personnes déjà connues du Bus des Femmes.
- Dans le nord du XVIII^e arrondissement, face à l'augmentation du nombre de personnes rencontrées au cours de l'année 2010, des difficultés ont été rencontrées pour être présents auprès des personnes travaillant dans les secteurs de fin de circuit, notamment dans les 19^e et 20^e arrondissement de Paris.
- Dans le Bois de Vincennes de nuit, face à l'augmentation du nombre de personnes rencontrées ou bien face aux multiples problèmes exprimés par les femmes, différents circuits ont été réalisés en alternance pour permettre la rencontre de toutes.
- Sur les maréchaux du nord de la capitale, face à l'augmentation du nombre de personnes rencontrées, un circuit en journée a été ajouté le vendredi midi (avant de rejoindre la forêt de Saint-Germain-en-Laye, pour rencontrer ces personnes en plus des permanences du mercredi et du vendredi soir).



265 permanences réalisées en 2010



Sous-effectifs et problèmes techniques

- L'équipe du Bus est formée de 4 animatrices-agents de prévention à temps pleins et d'un chargé de mission santé à mi-temps (soit 6 personnes pour 4,5 équivalents temps pleins), auxquels s'adjoignent de façon ponctuelle en fonction des besoins des membres de l'abribus et des membres d'autres structures partenaires.
- Le fait que seulement 4.5 temps plein soient assignés aux huit permanences d'accueil mobiles du Bus des Femmes est un gros handicap pour notre travail de terrain et notre organisation.
- Aussi, le véhicule du Bus des Femmes a présenté de nombreux problèmes techniques en 2010.



Accueillir, écouter et soutenir

Accueillir dans le Bus des Femmes

- Le Bus a été choisi par les personnes de la communauté en tant que lieu de rencontre, d'information, de convivialité et d'échange. Il s'agit d'un camping car spécialement aménagé pour réaliser de l'accueil mobile.
- L'équipe mobile est là pour y accueillir toute personne qui se prostitue et pour lui proposer un moment de pause, voire une collation, à travers lequel ils/elles pourront échanger sur des sujets variés.
- De sa création à aujourd'hui, l'organisation des permanences d'accueil mobiles a évolué, mais s'attache toujours à respecter les principes fondamentaux de nos actions qui sont la convivialité, le non-jugement, le respect et la considération de la parole et de l'expertise communautaire.
- Nous assurons la présence des mêmes membres de l'équipe sur les secteurs. Cette continuité est essentielle: des relations et des rapports de confiance peuvent s'établir et permettre des discussions libres et ouvertes. La connaissance du terrain par l'équipe est également primordiale afin qu'elle puisse s'adapter au mieux aux évolutions: connaître un secteur, les habitudes des personnes rencontrées...tous ces facteurs sont à prendre en compte pour réaliser des permanences d'accueil mobiles de qualité tout en rencontrant un nombre de personnes assez conséquent.
- L'équipe mobile est identifiée et sollicitée par la communauté lorsqu'une personne rencontre une difficulté, ou est à la recherche d'une information. Aussi, elle répond et informe sur des sujets divers en ayant toujours pour principes fondamentaux le respect, le non-jugement, la considération de la parole de l'autre, et la valorisation de l'expérience.



Accueillir dans le local de la rue des amandiers

- L'Abribus est un lieu convivial où les personnes peuvent se rendre de 9h à 18h du lundi au vendredi (le mardi de 9h à 13h).
- C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation. Les personnes peuvent y échanger avec d'autres membres de la communauté du Bus des Femmes sur leurs conditions de travail et sur leurs droits, prendre part à des ateliers ou des programmes organisés, y être informées et accompagnées vers leurs droits.
- Si la plupart des personnes s'y rendent par l'intermédiaire des permanences mobiles du Bus des Femmes ou par une orientation intra-communautaire, de nombreuses personnes sont aussi orientées par d'autres associations, services sociaux et hospitaliers de la région.
- Le premier accueil des personnes au sein du local de l'association est assuré par la directrice qui présente la structure et fait une évaluation des besoins de la personne. Il s'agit aussi bien souvent d'évaluer si la personne fait bien partie de notre public.

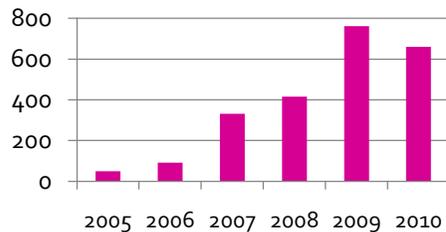




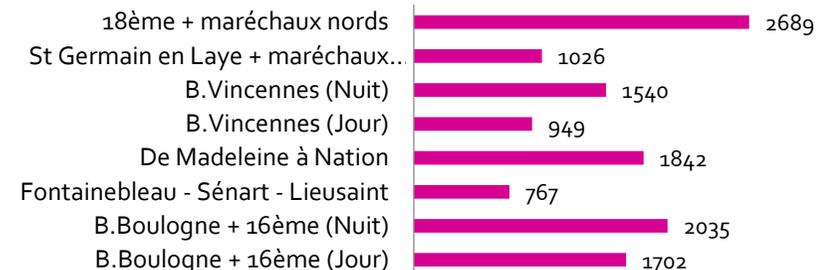
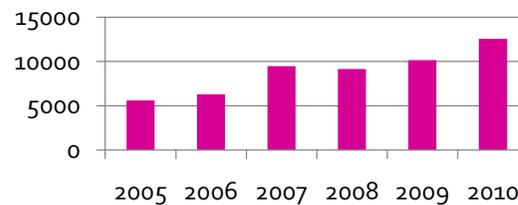
12550 passages dans le Bus en 2010 – 661 nouveaux contacts

- Le nombre de passages dans le Bus reste en augmentation depuis 2005. La **réorganisation de certaines permanences** permet à l'équipe de rencontrer un nombre croissant de personnes : il s'agit d'assurer un contact régulier avec l'ensemble des personnes déjà connues du Bus des Femmes et de créer des nouveaux contacts.
- Ainsi, le nombre de nouveaux contacts est lui aussi en augmentation depuis 2005. Les **nouvelles rencontres** (661 en 2010) se font tous les jours sur le terrain mais les **nouveaux circuits** établis pour les permanences du mercredi soir et du vendredi en journée ont permis à l'équipe de rencontrer un nombre important de personnes, qui n'avaient jusqu'alors pas de contact avec le Bus des Femmes. Dans certains secteurs, le nombre de personnes accueillies dans le bus est tellement important que nous sommes en incapacité de repérer tous les nouveaux contacts.

Nombre de nouveaux contacts



Nombre de passages dans le Bus depuis 2005



8708 passages dans le local en 2010 – 164 nouvelles personnes

- Le local d'accueil de jour est ouvert de 9h à 18h du lundi au jeudi, le vendredi de 9h à 17h.
- Ces chiffres sont en augmentation par rapport à 2009, où nous enregistrons 7 234 passages.
- 170** entretiens d'accueil ont été menés par la Directrice de l'association à l'attention des nouvelles personnes et de l'évaluation de leurs besoins..





L'accueil communautaire: respect, non jugement et convivialité

- Les animatrices communautaires accueillent les personnes dans le Bus des Femmes et dans le local de l'association. La dimension communautaire de nos actions est un des aspects majeurs dans la qualité de nos échanges.
- Les personnes rencontrées savent qu'elles peuvent y évoquer leurs préoccupations liées à leur activité prostitutionnelle et discuter d'égal(e) à égal(e) sur leurs pratiques, les difficultés spécifiques rencontrées dans le cadre de cette activité, d'éventuels problèmes de santé liés ou non à l'activité, des problèmes juridiques ou financiers... Chacun(e) vient y chercher les conseils d'un autre membre de sa communauté, la valorisation, la considération et le non-jugement.
- La convivialité est aussi une dimension fondamentale dans l'accueil des personnes. Dans le Bus des Femmes, il s'agit d'un moment de pause dans un cadre chaleureux, généralement apprécié au regard des conditions de travail parfois difficiles, un moment de détente où l'on peut prendre une collation et trouver du soutien.

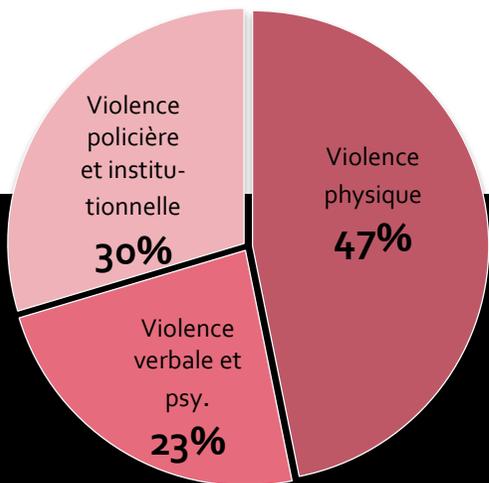
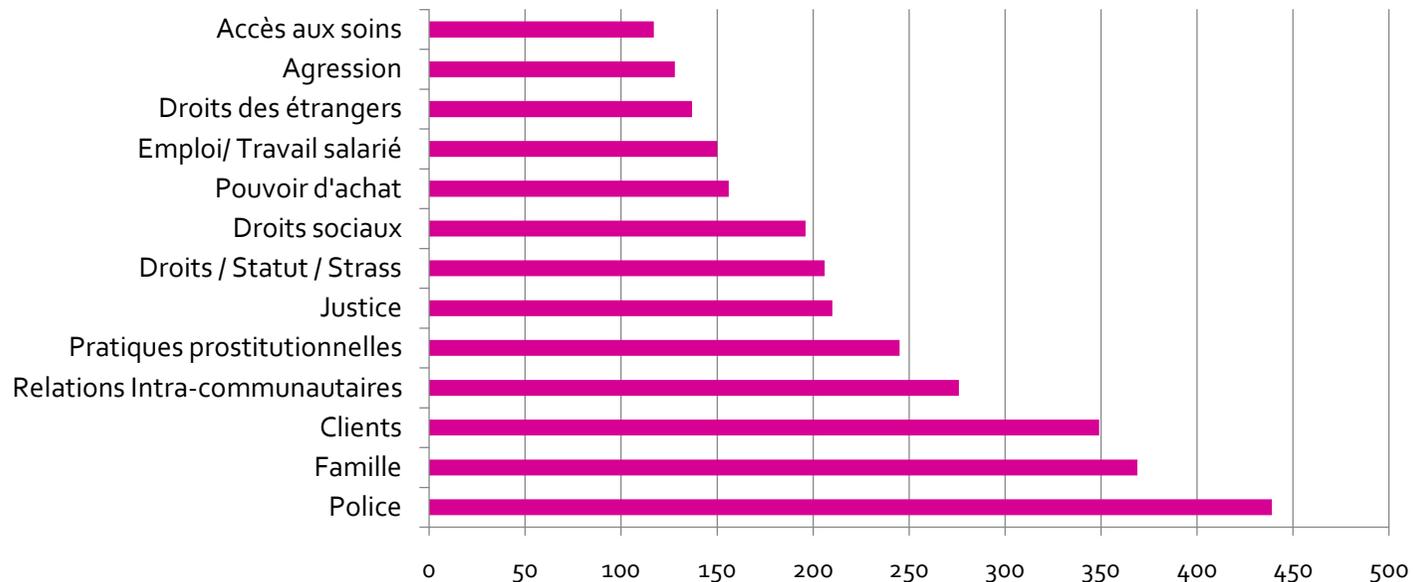


Ecouter et créer des espaces de parole

- Dans le Bus des Femmes ou bien au local de l'association, chacun travaille à la création d'un espace de parole de qualité, où chacun pourra s'exprimer dans un cadre de non-jugement.
- Les échanges sont nombreux et peuvent traiter de sujets très variés. Certaines rencontres sont brèves, les personnes venant chercher quelques préservatifs et sachets de lubrifiants, éventuellement une boisson, avant de retourner travailler ; d'autres entretiens amènent à de longues discussions, qui vont des anecdotes de la vie familiale et amoureuse à des sujets plus préoccupants.
- Des espaces de parole individuels et collectifs sont ainsi mis à la disposition des personnes. Dans le Bus des Femmes, si la discussion est souvent collective, chacun peut solliciter un entretien individuel à l'écart du groupe. Au local de l'association, aux temps d'entretiens individuels peuvent s'associer des ateliers collectifs de parole.



Thématiques générales des discussions dans le Bus



572 actes de violences rapportés à l'équipe du Bus en 2010

- Ces violences multiples et multiformes sont en constante augmentation.
- Les agressions parfois d'une extrême violence se multiplient : les coups, les viols, les agressions sexuelles, les jets d'objets, les insultes, les vols, les actes humiliants, le non-respect des engagements fixés au départ,....Tous ces actes de violences dont peuvent être victimes les personnes prostituées sont fréquents et continuent d'être exercés la plupart du temps en toute impunité.



Identifier les personnes victimes de traite (programme Patience)

- L'identification des personnes victimes de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et la création d'un espace de parole, avec elles, autour des questions de contrainte et d'exploitation, sont des objectifs de travail importants, dans le Bus et au local.
- Ce travail demande beaucoup de temps, de tact et de professionnalisme.

- En particulier, l'équipe d'accueil mobile émet des signalements auprès de l'équipe, à partir de trois critères d'identification croisés :

1/ Des signes de contrainte: physique ou psychologique de la part d'un tiers, traces de coups et blessures, incapacité de gérer librement ses horaires et ses conditions d'activités, souffrance psychologique aiguë , liberté de mouvement limitée ...

2/ Des signes d'exploitation: conditions de travail relevant de formes d'exploitation par un tiers, absence de contrôle sur ses gains ou de capitalisation, servitude pour dette, incapacité de capitaliser librement ses revenus, obligation de supporter des horaires de travail trop importants et des pratiques prostitutionnelles non choisies...

3/ Des signes de vulnérabilité: nécessitant une attention particulière au regard de risques d'exploitation par un tiers, tels que la minorité, le handicap, la maladie, la grossesse, l'incapacité de parler la langue française, l'isolement social, l'absence de documents d'identité...

- Au regard de ces différentes situations, l'équipe cherche à mettre en place différentes actions adaptées : en particulier la mise à disposition systématique d'un numéro de portable d'urgence et la mobilisation de relais communautaires ou de nos partenaires.

- Ainsi, en 2010, **108 nouvelles personnes** ont été orientées vers le local de l'association, dans le cadre spécifique du Programme Patience.





Protéger les mineur(e)s

■ Une attention particulière est portée à l'identification et à l'accompagnement des mineurs vers la protection. Pour ce faire, nous sollicitons deux associations partenaires spécialisées : Enfants du Monde – Croix rouge française et Hors la Rue . En 2010, **17 jeunes filles Nigérianes mineures** ont été orientées à cet effet vers Enfants du Monde et 8 ont bénéficié d'une protection de l'Aide Sociale à l'Enfance au cours de cette année. De même, **une jeune fille roumaine mineure** a été orientée vers Hors la Rue pour faciliter sa prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et la préparation de son retour en Roumanie chez sa famille.



croix-rouge française

Partenariat avec Enfants du Monde (Croix Rouge Française)

- Merci à CHRISTIANE, GILLES et MARIETTA pour leur participation à **19 permanences d'accueil mobiles** et leur travail de médiation culturelle et d'accompagnement vers la protection des jeunes filles nigérianes mineures rencontrées au cours de l'année 2010.
- Depuis 2002, nous sollicitons l'association *Enfants du Monde* lorsque nous rencontrons des personnes mineures lors des permanences du Bus des Femmes. Un ou plusieurs membres de leur équipe se joignent alors à nous pour effectuer les accueils mobiles, aller à la rencontre de ces personnes et les accompagner vers une protection.
- En 2010, nous avons continué un travail mené intensément depuis 2008, auprès de la population nigériane et des nombreuses jeunes filles mineures que nous rencontrons sur plusieurs secteurs.
- En 2010, l'équipe d'Enfants du monde s'est jointe aux permanences du Bus des Femmes principalement le vendredi soir dans le 18^e arrondissement et le jeudi soir dans le Bois de Vincennes .



hors la rue



Partenariat avec l'association Hors la Rue

- Merci à ANTOANETA, FLORINA et OPHELIE pour leur participation à **29 permanences d'accueil mobiles** et leur travail de médiation culturelle et d'accompagnement vers la protection des jeunes filles Roumaines mineures et âgées de moins de 21 ans, rencontrées au cours de l'année 2010.
- En 2010, nous avons ainsi contracté une convention de partenariat avec l'association Hors la rue, au regard de la présence de nombreuses jeunes filles roumaines âgées de moins de 21 ans et d'autres mineures, rencontrées surtout dans les 18^e et 19^e arrondissements, en particulier sur les boulevards extérieurs.



Prévenir le VIH et les IST

Information et mise à disposition de matériel de prévention 84.000 préservatifs distribués en 2010

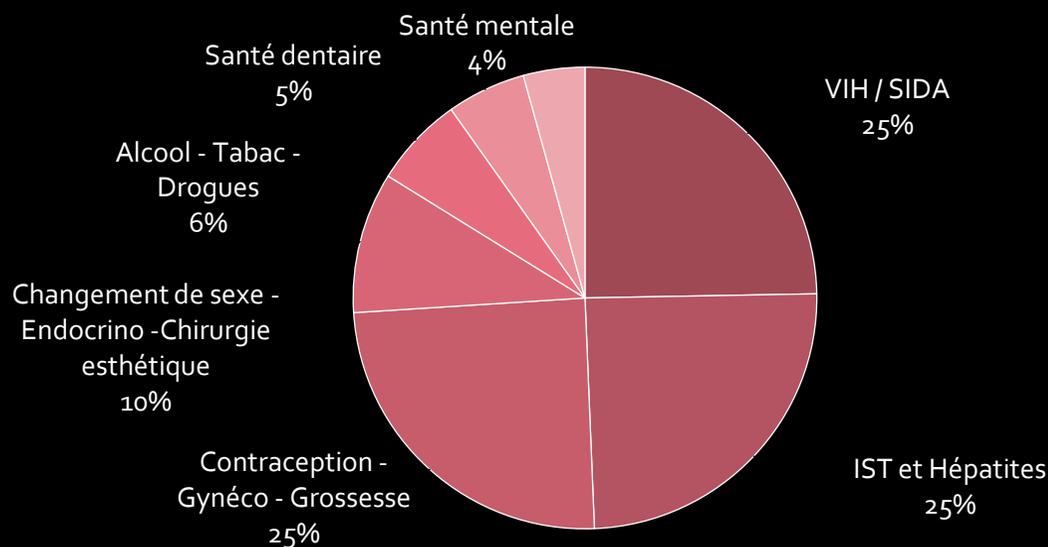


- Depuis sa création, le Bus des femmes réalise une mission de prévention du VIH, des hépatites et des IST.
- Il s'agit d'informer les personnes sur les **modes de transmission** des IST et de leurs symptômes, sur l'existence du traitement post-exposition au VIH, de mettre à leur disposition du matériel de prévention, de vérifier les techniques de pose du préservatif avec elles, mais aussi d'aborder d'autres thématiques liées aux pratiques sexuelles et à la qualité ou au type de matériel de prévention utilisé pour les différentes pratiques.
- Nous utilisons très régulièrement le « manège enchanté » pour vérifier les **techniques de pose** du préservatif et cette année encore de nombreuses personnes se sont essayées à cet exercice, réalisé dans la détente et la bonne humeur. Essayant de s'adapter au mieux aux conditions de travail des personnes rencontrées, nous avons varié les démonstrations en proposant aux personnes qui le souhaitent de le faire dans l'obscurité.
- L'utilisation du manège ne se réduit pas à la simple pose du préservatif mais permet également d'aborder d'autres thématiques liées aux pratiques sexuelles.
- Nous disposons également d'une valise de présentation des moyens de **contraception** et des outils de prévention qui nous permet de présenter aux personnes l'ensemble des techniques contraceptives.
- Dans ce cadre, nous mettons à leur disposition des préservatifs masculins de différentes tailles et du gel lubrifiant, parfois aussi des carrés de latex et des préservatifs féminins.
- Les actions de prévention doivent être **continuellement repensées et renouvelées** afin de s'adapter aux évolutions de la prostitution. Or, ce sont les prostituées elles-mêmes qui savent analyser les évolutions du terrain et élaborer les nouvelles actions à mettre en place afin de maintenir un travail de prévention de qualité. Pour être efficaces, nos actions de prévention doivent donc s'effectuer dans un processus véritablement communautaire, qui implique la participation active des personnes, dans la conception et la mise en place de ces actions. Nous nous sommes toujours attachées à faire valoir la parole, l'expérience et l'expertise communautaire car nous considérons que ce n'est qu'à l'intérieur de ce processus, qu'un travail de qualité sur la prévention, l'orientation et l'accompagnement, peut être réalisé.



Discussions autour des questions de santé

- Chaque permanence mobile et chaque secteur a ses propres spécificités.
- L'équipe mobile du Bus des Femmes tente d'adapter au mieux son travail de terrain aux secteurs dans lesquels elle se rend, et profite notamment du temps qu'elle dispose lors de longues permanences pour **effectuer un travail de qualité sur la prévention et l'éducation à la santé**, avec des personnes se situant dans des zones éloignées de la capitale et donc beaucoup plus isolées que d'autres groupes de personnes.
- Ce graphique représente les sujets les plus abordés dans l'ensemble des permanences mobiles. De nombreuses autres thématiques de santé sont abordées lors des permanences mobiles, notamment des questions sur la médecine générale, le cancer, les problèmes de santé liés à la vieillesse, les problèmes dermatologiques, l'ophtalmologie.....

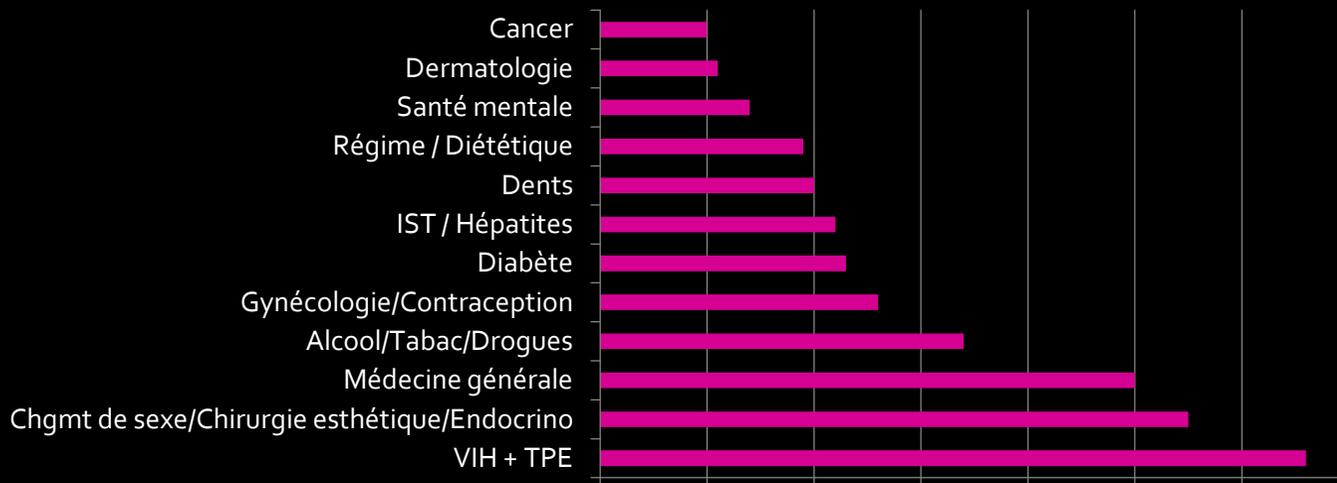




Lundi jour et nuit: Bois de Boulogne et XVIe

- Sur l'ensemble de ces secteurs, l'équipe mobile rencontre en moyenne 60 à 70 personnes par permanence, de jour comme de nuit. La grande diversité des personnes rencontrées, tant au niveau des nationalités que des âges ou des situations personnelles, économiques, administratives et familiales, demande à l'équipe des connaissances variées et pluridisciplinaires.
- L'équipe mobile est fortement sollicitée sur des questions liées aux VIH, à la prise de risque, et aux traitements d'urgence. L'identité sexuelle et de genre, les protocoles de changements de sexe, la prise d'hormones, la chirurgie esthétique et l'injection de silicone sont des problématiques récurrentes auxquelles l'équipe tente d'apporter un soutien, des réponses et des orientations efficaces face à des situations parfois préoccupantes.
- La consommation d'alcool et de produits psycho-actifs fait aussi l'objet d'un travail et d'une attention particulière de la part de l'équipe qui tente régulièrement de mettre en place des focus-group dans le Bus sur ces thématiques.

	Nombre de passages
2008	3085
2009	3313
2010	3737

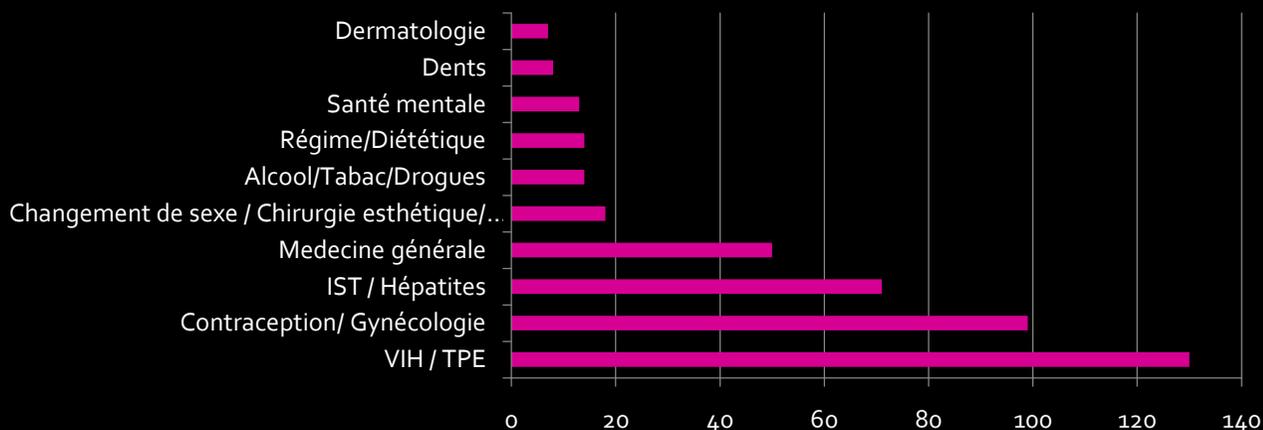




Mercredi journée : forêt de Fontainebleau, Sénart, Brunoy, Lieusaint

- Sur cette permanence, l'équipe mobile est fortement sollicitée sur les questions de santé. Les personnes rencontrées sont originaires majoritairement des pays de l'Est (Bulgarie et Roumanie) et sont âgées entre 18 et 40 ans. La plupart d'entre elles n'ont aucune couverture sociale en France et l'accès aux structures de santé reste difficile pour ces personnes pourtant européennes.
- Les sollicitations sur des problèmes de santé (gynécologie, VIH, IST, ruptures de préservatifs...) et des demandes d'accompagnements physiques sont nombreuses.
- Cette permanence longue permet à l'équipe d'avoir du temps pour chaque personne et de faire un travail de prévention et d'éducation à la santé de qualité pour des personnes souvent jeunes et assez isolées.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	819	37
2010	767	67

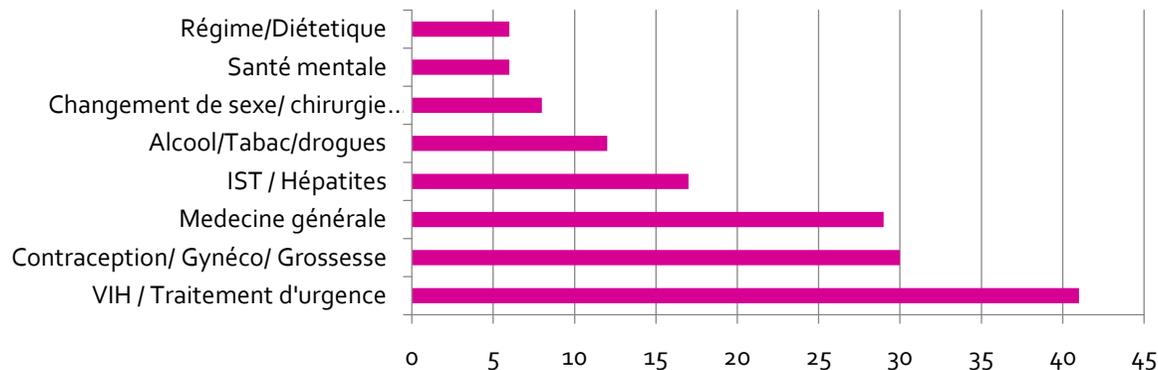




Mercredi soir : 17e, Madeleine, Bessière, Joubert, maréchaux nord, Belleville, Nation

- Le circuit de cette permanence a été totalement repensé depuis la fin de 2009, et l'embauche d'une nouvelle animatrice. L'équipe s'est réorganisée et va au contact d'une population très variée et qui ne rencontrait jamais le Bus des Femmes.
- Des femmes, des travestis et des personnes transsexuelles, des françaises, des sud-américaines, des chinoises, des bulgares et des roumaines, des jeunes et des moins jeunes, des anciennes et des nouvelles....Telle est la diversité des personnes rencontrées lors de cette permanence.
- Les discussions et les sollicitations auprès de l'équipe mobile le sont tout autant : **les questions de prévention VIH/IST restent bien sûr primordiales, mais les demandes portent également sur la santé gynécologique, la consommation de produits psycho-actifs, la santé mentale, ou encore la chirurgie esthétique.**

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	558	59
2010	1841	142

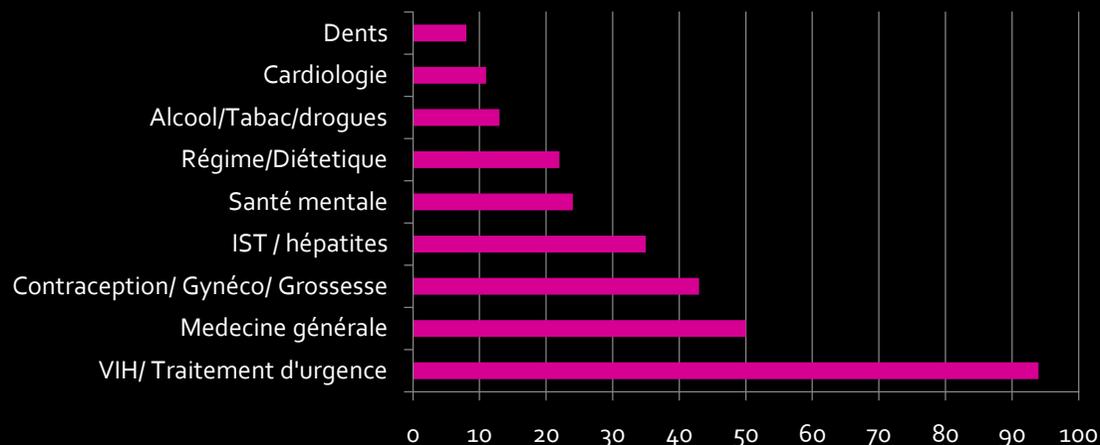




Jeudi jour et nuit : le bois de Vincennes et la porte Dorée

- 2009 avait été marqué par une importante augmentation du nombre de personnes rencontrées la nuit. En 2010, le nombre de passages reste constant, avec en moyenne 40 personnes rencontrées en journée au Bois de Vincennes et à la Porte Dorée, et 70 à 80 passages la nuit.
- Les thématiques « santé » abordées dans le Bus sont multiples. Une grande majorité des personnes rencontrées sont des femmes, âgées entre 40 et 60 ans et exerçant une prostitution dite « traditionnelle ». Les problèmes de santé qui les concernent sont donc divers et souvent liés au vieillissement du corps (problèmes dentaires, cancers, rhumatismes, gynécologie...).
- De nouvelles rencontres avec des femmes plus jeunes (18- 25 ans) sont également fréquentes et l'équipe propose régulièrement des temps de discussions et d'information sur le VIH, les IST et les pratiques prostitutionnelles avec ces jeunes femmes qui ont souvent une expérience plus courte de la prostitution.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	2202	256
2010	2489	56

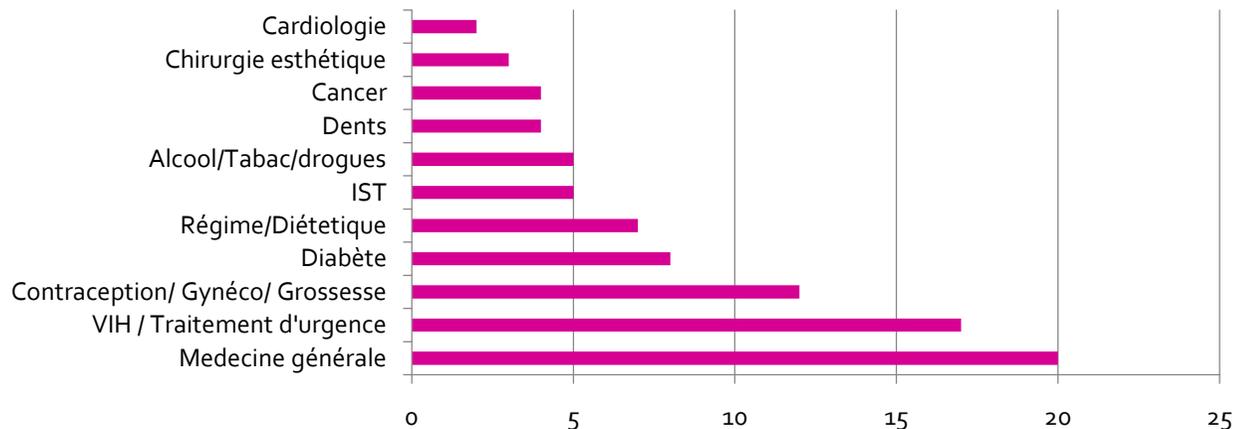




Vendredi jour : XIXe et Saint Germain en Laye

- En 2010, cette permanence a elle aussi été réorganisée.
- L'équipe rencontrant peu de personnes dans les forêts des Yvelines, elle a créé un nouveau parcours qui lui permet d'aller dans le 19^{ème} arrondissement de Paris avant de se rendre dans le 78. Ainsi, un grand nombre de nouveaux contacts ont pu être créé tout en conservant un passage régulier dans les secteurs déjà connus.
- Les personnes rencontrées sollicitent beaucoup l'équipe sur les questions de **prévention du VIH et les traitements, la santé gynécologique mais également le diabète et la surveillance de celui-ci.**
- Ici encore, l'équipe semble bien identifiée en tant qu'intervenant santé sur le terrain.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	349	6
2010	1026	42

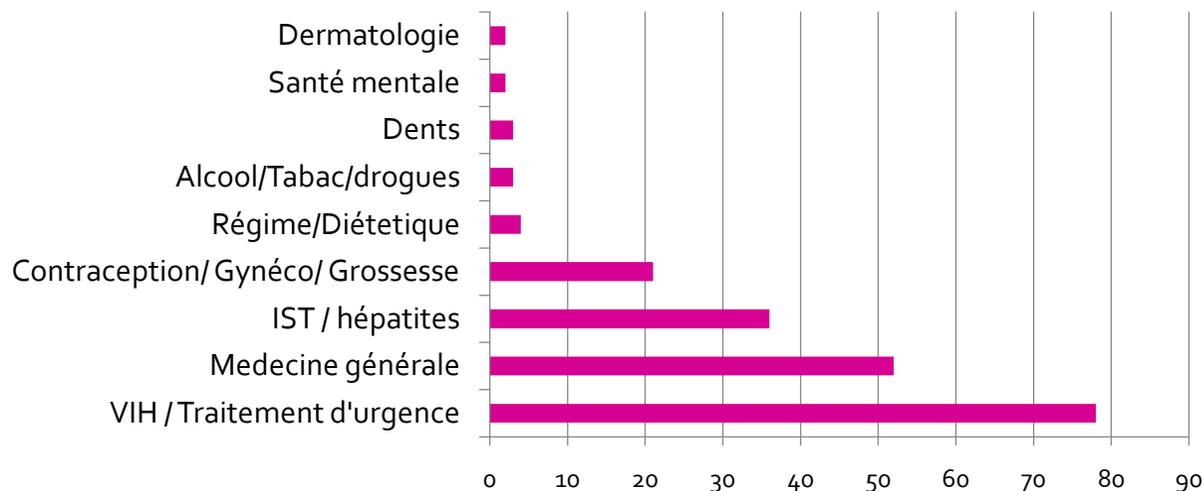




Vendredi soir : Marcadet, château rouge, maréchaux nord

- Cette permanence reste très chargée, en 2009 comme en 2010 avec un nombre de passages très important (environ 100 passages par permanence), et des sollicitations nombreuses.
- Nous rencontrons beaucoup de jeunes femmes, âgées entre 18 et 25 ans et qui ne maîtrisent pas la langue française. Ces jeunes femmes, dont la plupart sont originaires de pays d'Afrique anglophone et quelques unes des pays de l'Est européen, ont de fortes demandes, tant sur le plan médical, social que juridique auxquelles l'équipe tente d'apporter des réponses, de l'information et des orientations efficaces sur notre local ou auprès de nos partenaires.
- Sur le plan médical, les discussions sont majoritairement orientées sur le VIH, la rupture de préservatif et les traitements d'urgence, la gynécologie ou encore la contraception.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	2898	171
2010	2689	141





Partenariat avec l'association Solidarité Sida



▪ Merci à KARL, EMILIE, CINDY, JEAN BAPTISTE, KEVIN et AURELIEN, bénévoles de l'association Solidarité Sida, pour s'être joints à **10 tournées du Bus des Femmes en 2010** et d'avoir travaillé aux côtés de l'équipe mobile pour informer les personnes accueillies sur la prévention et la transmission du VIH et des IST, lors de 11 permanences d'accueil mobiles.

▪ Depuis 2007, des bénévoles de Solidarité Sida rejoignent régulièrement l'équipe mobile du Bus des Femmes, dans le cadre de la lutte contre le Sida.

Partenariat avec l'association ARCAT



▪ Merci à TAMARA pour sa participation à **28 permanences d'accueil mobile** dans la forêt de Saint Germain et son travail de médiation linguistique auprès des personnes hispanophones.

▪ Depuis 2004, l'association ARCAT participe aux tournées du Bus des Femmes du vendredi en journée et accueille au sein de son local, certaines personnes hispanophones rencontrées dans la Forêt de Saint-Germain en Laye.



Favoriser l'accès aux soins

Orienter vers les structures de soins

- Depuis le Bus ou le local de l'association, toutes les personnes de l'équipe répondent aux demandes d'orientations vers des structures de soins.
- Nous constatons que ces demandes sont très nombreuses. En particulier, la clandestinité engendrée par la LSI entraîne une importante dégradation des conditions d'exercice de la prostitution, tant sur le plan économique et social, que plus grave, sur le plan sanitaire et sécuritaire.
- L'orientation vers l'accès aux soins se heurte toutefois à de nombreux obstacles: la peur du jugement et de la stigmatisation liée à la prostitution, la barrière linguistique, l'absence de papiers ou de sécurité sociale, la mobilité des personnes en réaction aux répressions policières, le refus des structures hospitalières de recevoir les personnes arguant que leur argent n'était pas « recevable » ou encore que l'accès à une méthode contraceptive les inciterait à avoir des rapports sexuels non-protégés ! Il s'agit donc d'un combat quotidien pour faire valoir les droits de ces personnes et de combattre l'ensemble des stigmates et des attitudes violentes, discriminantes ou victimisantes auxquelles peuvent faire face les prostitué-e-s, les migrant-e-s mais aussi les personnes transsexuelles .
- Dans le cadre de notre travail d'accès aux soins, le travail partenarial avec les permanences d'accès aux soins de santé (comme la PASS de l'Hôpital Saint-Antoine ou celle de l'Hôtel Dieu) et avec la permanence de la sécurité sociale au sein de l'association (une fois par semaine) est primordial.
- En effet, les personnes migrantes rencontrées n'ont généralement pas de sécurité sociale en début de suivi par méconnaissance du système ou parce qu'elles n'ouvrent pas encore droit à l'AME (il faut, en effet, prouver trois mois consécutifs de présence en France). Ces instances permettent ainsi un accès aux soins rapide et facilité, même en cas d'absence de couverture. De plus, les PASS sont sensibilisés aux questions de précarité, ce qui facilite l'adhésion des publics les plus fragiles.
- L'assistante sociale oriente également vers des associations comme Médecins du monde pour l'obtention de lunettes, ou vers les centres de santé, et recherche également des relais auprès des médecins de ville quand l'ouverture des droits le permet (ce qui reste compliqué, surtout pour les bénéficiaires de l'AME).
- Dans le cadre des cours de français aussi, il s'agit souvent d'une occasion de faire un point sur la nécessité de porter ou non des lunettes. Si les étudiant(e)s pensent en avoir besoin, un rendez-vous est pris avec un ophtalmologue, ce qui a été le cas pour huit d'entre elles en 2010. Et c'est aussi l'occasion de faire le point sur leur accès aux droits et d'orienter si nécessaire vers la permanence de la sécurité sociale. Toutefois, l'obtention de lunettes reste problématique car en général ces personnes ne bénéficient pas d'une sécurité sociale suffisante pour en obtenir sans engager de frais (du fait de l'Aide Médicale Etat ou de l'absence de couverture), ce que leur situation précaire ne leur permet pas. C'est pourquoi nous orientons ces personnes de manière privilégiée vers la permanence opticien de « Médecins du Monde - Parmentier » à Paris ou vers l'association Lunettes Sans Frontières, qui fournissent des lunettes aux personnes dans la précarité.
- L'assistante sociale oriente également, si besoin, sur des lieux de soutien psychique (centre Minkowska, centre de psychotrauma, psychiatres privés, Centres Médico-Psychologiques...), mais cette orientation est rendue difficile par les barrières linguistiques et culturelles existant entre le soin psychique et le public migrant, ainsi que par les logiques de sectorisation (les personnes ayant pour beaucoup comme seule adresse une élection de domicile administrative qui ne correspond pas à leur lieu réel de résidence et qui est ainsi souvent refusée).





Accompagner les personnes

82 personnes accompagnées physiquement vers des structures de soins en 2010

- Face aux nombreuses difficultés verbalisées, nous favorisons pour ceux et celles qui le souhaite un accompagnement physique auprès de structures hospitalières partenaires. L'équipe se tient à la disposition des personnes rencontrées et propose si nécessaire un accompagnement physique lors de différentes démarches médicales ou administratives. Ces accompagnements physiques ont un rôle essentiel : ils permettent aux personnes d'être en confiance et de réaliser une démarche qu'elles n'auraient ou n'arrivaient pas à faire seules. Aussi, ils permettent de jouer un rôle de traducteur et ainsi de s'assurer que la personne accompagnée a compris l'intégralité des propos et a également pu se faire entendre et comprendre.
- En 2010, 22 personnes ont été accompagnées vers les différentes structures suivantes:
 - Hôpital Hôtel Dieu (consultations Gynéco - IVG – contraception - centre de diagnostic – scanner - espace Santé Jeunes – hépatologie)
 - Hôpital St Antoine (polyclinique Baudelaire)
 - Hôpital Bichat (consultation – IVG)
 - Hôpital Trousseau / les Bluets (consultation – IVG – sortie après IVG)
 - Hôpital Lariboisière (consultation maternité – inscription maternité)
 - Hôpital la Pitié Salpêtrière (maternité)
 - Hôpital la Pitié Salpêtrière (stomatologie)
 - Hôpital de Villeneuve St Georges (consultation urgence gynéco)
 - Hôpital St Louis (consultation échographie)
 - Laboratoire d'analyses médicales (test de grossesse)
 - Centre médical Edison (échographie)
 - Planning Familial de Champerret – Lariboisière - 18^{ème} Pôle Goutte d'Or – 13^{ème} et Saint-Denis (bilan gynécologique et sanguin, conseil).
 - Femmes relais 20^{ème} (vaccination hors les murs) 12 personnes

Soutenir la contraception et l'accès aux IVG

- Dans le Bus des femmes, nous disposons également d'une valise de présentation des moyens de contraception et des outils de prévention qui nous permet de présenter aux personnes l'ensemble des techniques contraceptives.
- La question de la contraception est en effet très souvent abordée par les personnes rencontrées. C'est pourquoi, nous favorisons l'échange d'informations et les orientations à ce sujet.
- En 2010, de nombreuses femmes nous ont sollicité pour les aider à accéder à l'IVG. La plupart des demandes étaient liées à des difficultés d'accès liées à l'absence de documents d'identité ou de sécurité sociale.



De Médecine sans RDV - PASS
1 Place du Parvis Notre Dame
75181 PARIS Cedex 04
Tel : 01 42 34 82 34 poste 25 51
Fax : 01 42 34 86 32

A LES AMIS DU BUS DES FEMMES
58 rue des Amandiers
75020 PARIS
Tel: 01 43 14 98 98
Fax: 01 43 14 91 73

Fiche de liaison médico-sociale

Mademoiselle ... est venue à la consultation de médecine sans RDV - PASS, le 01 03 21

En accord avec la patiente, et afin d'améliorer son suivi, nous vous tenons informer de la prise en charge que nous lui avons proposé.

Sur le plan médical :

Nous lui avons prescrits des traitements Oui Non

Ces traitements seront délivrés par la pharmacie de l'Hôtel Dieu Oui Non

Nous lui avons demandé de réaliser des examens complémentaires Oui Non

Date : 01 03 21

Nous lui conseillons de revenir en consultation Oui Non

Date : 01 03 21

Nous lui conseillons un consultation en prévention - dépistage gynécologique Oui Non

Sur le plan social :

Elle a rencontré l'assistante sociale Oui Non

Elle doit revoir l'assistante sociale Oui Non

Elle a bénéficié d'un bordereau PASS - Hôtel Dieu Oui Non

Date : 01 03 21

Docteur: Bien Cordé

Partenariat avec la CPAM de Paris: 251 personnes reçues en 2010

- L'instruction des dossiers de sécurité sociale est fondamentale dans le parcours d'accès aux soins des personnes que nous accompagnons.
- C'est pourquoi, nous accueillons une permanence de la CPAM de Paris au sein de l'Abribus depuis septembre 2004. En 2010, 33 permanences ont été ainsi réalisées et ont pu permettre à 251 personnes d'être reçues (236 en 2009).
- Cette permanence permet aux personnes d'être reçues par une conseillère technique et sociale détachée une matinée par semaine pour notre public. Elles peuvent y obtenir des informations sur leurs droits et faire procéder à l'instruction de leur dossier.

Partenariat avec l'hôpital Saint Antoine – Permanence Baudelaire

- En juin 2010, nous avons mis en place une permanence d'accueil tous les mercredis après-midi au sein du PASS Beaudelaire de l'hôpital Saint-Antoine.
- En 2010, nous y avons réalisé 14 permanences et reçu 22 personnes dont 13 personnes ayant demandé un suivi social par la suite.

Partenariat avec l'hôpital de l'Hôtel Dieu – Centre de diagnostic

- En 2010, nous avons aussi mis en place un partenariat avec le PASS du centre de diagnostic de l'hôpital Hôtel Dieu, en direction duquel nous avons orienté un grand nombre de femmes nigérianes anglophones, en demande de consultation gynécologique et de dépistage avec un médecin parlant l'anglais, et ne possédant souvent pas de couverture médicale.
- Une fiche de liaison a été définie entre l'association et l'hôpital à la fin de l'année 2010 pour faciliter la venue des personnes.



Premier trimestre 2010

84 entretiens

32 orientations vers des structures hospitalières

-29 pour des questions de gynécologie (dont 12 pour IVG, 6 échographies, 4 tests de grossesse, 3 pour contraception et 3 pour des problèmes de règles irrégulières),

-24 pour des douleurs physiques (7 mal au ventre, 4 mal aux yeux, 3 mal aux oreilles, 3 démangeaisons, 2 pour fièvre, 1 mal à la tête, 1 mal à la poitrine, 1 mal au dos, 1 doigt cassé, 1 mal au nez), 19 pour des dépistages VIH-IST (dont 3 demandes de vaccin hépatite B)

- 12 pour des problèmes de souffrance psychiques (dont 3 liées à des troubles de l'alimentation et 3 à des troubles du sommeil).

Projet « Santé – Liberté » (programme Patience)

- Dans le cadre du Programme Patience pour la promotion de l'identification et de la parole des personnes victimes de traite, le projet « Santé-Liberté » vise à renforcer l'émancipation des personnes victimes de traite en s'appuyant sur le lien étroit entre santé et liberté.
- Une attention toute particulière est portée ici sur l'accès aux soins pour les personnes victimes de traite rencontrées. Elle est envisagée comme un élément fondamental d'émancipation et un tremplin dans la verbalisation des situations de contrainte ou d'exploitation vécues. Il s'agit de temps d'entretiens et d'accompagnement consacrés à leur santé et à leur bien-être.
- Au cours de l'année 2010, les 109 nouvelles personnes qui ont intégré le programme Patience ont toutes exprimé des demandes d'orientations et d'accompagnements médicales.
- Les thématiques de santé abordées par les personnes sont principalement liées à la gynécologie, aux infections sexuellement transmissibles et aux douleurs et souffrances physiques ou psychologiques.
- En parallèle, 1427 entretiens individuels ont été menés en 2010, dans le but de favoriser la création d'un espace individuel de confiance et de parole .
- De même, parmi les 97 personnes inscrites aux cours de français, 56 ont été orientées par le pôle Traite des Êtres Humains, dans le cadre du programme Patience pour la promotion de la santé, de la parole et de la liberté des personnes victimes de traite.
- Nombre d'entretiens par mois:





Favoriser l'accès aux droits

Une action globale autour de l'accès aux droits

- En lien avec les demandes formulées par la Communauté du Bus des femmes, l'association cherche à construire différentes passerelles vers les droits communs.
- Dans cette optique, plusieurs pôles ont été mis en place ces dix dernières années, qui travaillent de manière transversale, afin de promouvoir:
 - L'accès aux droits sociaux
 - L'accompagnement dans et vers l'emploi et la formation
 - L'enseignement du Français comme réponse aux demandes d'autonomie des personnes
 - L'accompagnement des personnes victimes de traite vers l'accès aux droits spécifiques en matière de protection

766 personnes domiciliées au Bus des Femmes en 2010

La domiciliation administrative est une base de travail essentielle pour permettre l'accès aux droits des personnes sans domicile fixe.

L'association dispose d'un agrément de la Préfecture de Paris pour la domiciliation administrative des personnes sans domicile fixe. La directrice reçoit les personnes pour toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement, puis elle délivre les attestations d'élection de domicile. Cette domiciliation permet aux personnes de recevoir leur courrier et d'accéder, pour certains, à la couverture médicale.

En 2010, la directrice a mené **464 entretiens dans le cadre du suivi ou de l'ouverture d'élections de domicile administratif**.
170 nouvelles personnes ont eu accès à notre domiciliation.

58 personnes accompagnées physiquement en 2010

En 2010, 58 personnes ont bénéficié d'un accompagnement physique auprès des structures extérieures du droit commun pour favoriser leurs accès aux droits, auprès des bureaux de la CPAM Suresnes et République, des Assedic Créteil et Saint-Denis, des banques (ouverture de compte), de la Banque de France, des commissariats du 20^{ème} (main courante - dépôt de plainte - déclarations de perte de papiers), du 12^{ème} (main courante - dépôt de plainte - déclarations de perte de papiers) ou du 14^{ème} (convocation), du Palais de Justice (dépôt de dossier de demande d'aide juridictionnelle), du tribunal d'Instance du 18^{ème}, de la Préfecture Bobigny, de l'OFPPA, des PAD, de la Mairie du 20^{ème}, de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement, de l'ASE.

association
les amis du
bus des
femmes

58, rue des Amandiers
75012 Paris
Tél. 01 43 14 00 98
Fax: 01 43 14 01 73

♀

Attestation à remettre au déclarant : Original
Duplicata

Déclaration de Domicile Administratif
Association « LES AMIS DU BUS DES FEMMES »
58 rue des Amandiers
75020 Paris

Organisme agréé pour recevoir les déclarations d'élections de domicile
En application de la décision conjointe du Préfet et du Président du Conseil Général
En date du 27 décembre 1988

ATTESTE QUE :

NOM : DANIEL
Prénoms : Raïh
Né(e) le : 20 février 1985
A : Warri Nigéria

A déposé une déclaration d'élection de domicile administratif.

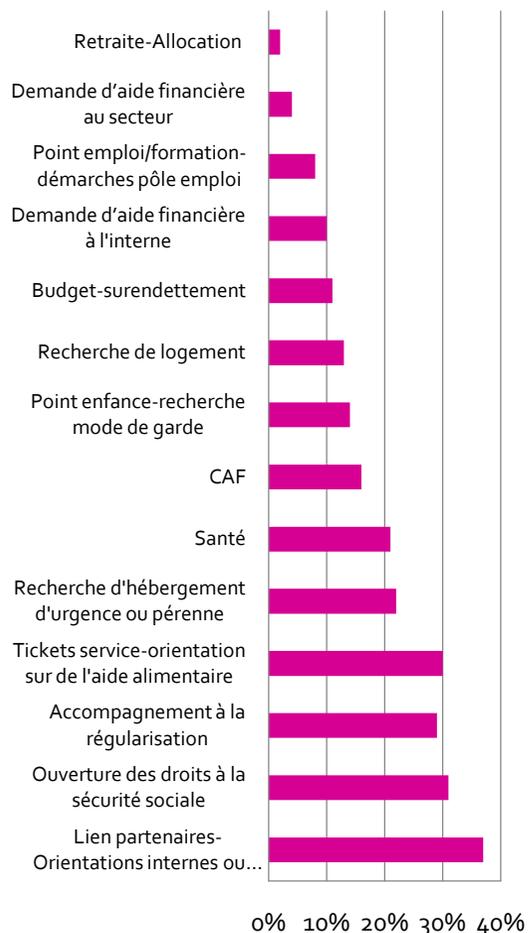
NOM : France ARNOULD
Qualité : Directrice
Paris le 10 août 2009

Signature

LES AMIS DU BUS DES FEMMES
58, rue des Amandiers
Tél. 01 43 14 00 98
Fax: 01 43 14 01 73



Thématiques des discussions en 2010



1/ Le pôle social: une passerelle vers le droit commun

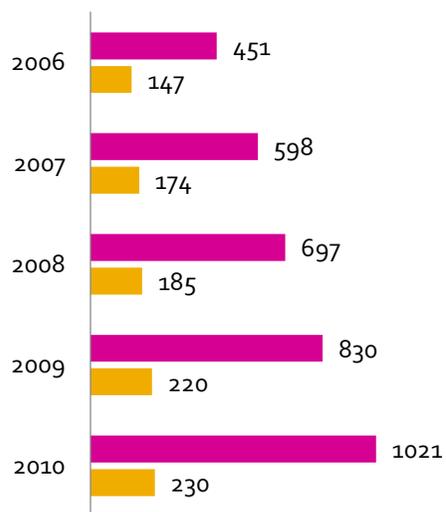
230 personnes reçues en 2010, 1021 entretiens individuels réalisés

- Le pôle social a été créé sur demande de la communauté ; confrontée à des difficultés d'accès au droit commun liées à la forte stigmatisation de l'activité prostitutionnelle par le secteur social.
- Le travail de l'assistante sociale au sein de l'association est ainsi basé sur le respect du choix prostitutionnel et sur un non-jugement, participatifs de la vision portée par l'association.
- Sa fonction principale est ainsi de favoriser l'accès aux droits des personnes prostituées ou ayant connues la prostitution, et d'être une passerelle vers le droit commun. Elle écoute, soutien, accompagne, conseille, oriente, en fonction des demandes qui lui sont adressées et des projets de vie des personnes qu'elle rencontre.
- Pour ce faire, elle travaille en lien avec les autres pôles de l'association et avec la communauté (partage des expertises). L'assistante sociale a aussi, en effet, un rôle d'observatoire des besoins et difficultés de la communauté et ce dans une perspective politique de reconnaissance des personnes prostituées ; rôle qui a amené à la création des ateliers communautaires cette année.
- Les personnes sont généralement orientées sur le pôle social par l'équipe du bus (via une feuille de rendez-vous dédiés au bus) ou du local, ou en direct par des personnes de la communauté (après un entretien préalable avec la directrice). Elles viennent essentiellement de Paris et de sa proche banlieue (92, 93, 94 et 95), mais il n'y a pas de limite géographique.
- L'assistante sociale doit aussi bien souvent gérer l'urgence sociale : aide alimentaire via des tickets-service (grâce à une subvention de solidarité sida), orientation sur des associations caritatives (alimentation, vêture...), demandes d'aide financière au secteur au titre de l'aide sociale à l'enfance, liaison avec le 115 (une à deux fois par semaine en moyenne), accès aux soins urgents (notamment pour les femmes très enceintes arrivant tardivement à l'association et dans les hôpitaux)...
- L'accès aux soins et l'ouverture des droits sont prédominants dans les entretiens. C'est un axe fondamental du travail de l'assistante sociale au sein des « Amis du Bus des Femmes », qui se traduit par l'instruction de dossiers de Couverture Maladie Universelle (de base et complémentaire), par une aide dans les démarches pour obtenir l'AME ou accéder à une mutuelle, par des demandes de RSA, de Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, d'Allocation Personnalisée au Logement, d'Allocation Adulte Handicapé, par des liaisons régulières avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la CAF, et par une orientation et un accompagnement vers les lieux de soins (grâce aux stagiaires infirmiers notamment).
- Ce travail en partenariat (à l'interne et avec l'externe) s'étend à tous les domaines abordés dans le cadre du suivi (soins, enfance, hébergement, logement, ouverture des droits CAF, démarches de régularisation, budget...) et s'avère fondamental pour apporter une réponse sociale adaptée et satisfaisante pour la personne.

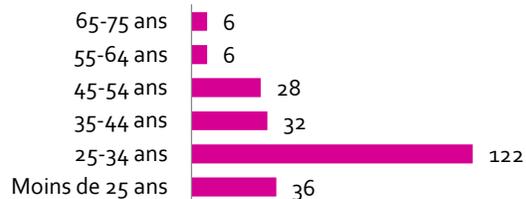


Evolutions 2006-2010

- Nombre d'entretiens
- File active (nombre de personnes)



Nombre de personnes par tranche d'âge



Augmentation de la file active et turn-over

- Depuis 2006, la file active est en forte augmentation, ceci en lien avec la précarisation du public dit traditionnel (installé librement dans l'activité depuis de nombreuses années), confronté à la crise économique, à la crise du logement, et au vieillissement; et également en lien avec la forte augmentation du nombre de prostituées migrantes (souvent en situation précaire compte tenu de leur statut administratif et de leur parcours).
- On peut noter par ailleurs un fort turn-over de la file active (120 nouvelles personnes sur 230 en 2010) lié au travail de réorientation des personnes sorties d'exploitation, ayant choisi d'arrêter l'activité prostitutionnelle (relais vers les associations partenaires comme ARCAT, le PASTT, l'Amicale du Nid, ou vers le droit commun).

Une majorité de femmes jeunes et seules, avec ou sans enfants

- Les femmes sont très nettement surreprésentées dans la file active. Elles représentent en effet 92% du public du pôle social (les hommes 5%, et les personnes transgenres 4%). Ceci est lié à l'historique de l'association, créée par des femmes prostituées pour les femmes prostituées, et à la prédominance des femmes dans la prostitution.
- Concernant l'âge du public, on note une très forte proportion (71%) de moins de 35 ans, tendance déjà présente en 2008 (à l'époque 63%).
- Cependant, est présente une part non négligeable de personnes vieillissantes ou âgées, généralement des prostituées traditionnelles confrontées à une baisse de leur activité, à des difficultés de santé, à des dettes au trésor public (liées à la répression de la prostitution via des amendes pour racolage ou mauvais stationnement) ou au vieillissement (désir de retraite), les mettant en difficulté sur le plan budgétaire et du logement. Ces femmes ont, en effet, généralement des loyers élevés dans le parc privé, ou vivent en hôtel au mois (d'où une pression économique forte); même si certaines sont propriétaires.
- Les femmes sans enfant représentent la moitié du public accueilli sur le pôle, soit 51%.
- Mais du fait du nombre important de familles monoparentales avec enfant(s) en bas-âge, soit 37% de la file active, l'assistante sociale travaille régulièrement autour de la parentalité, de la grossesse, de la santé de l'enfant, et de l'accès à un mode de garde (qui reste extrêmement compliqué et freine fortement l'accès des mères à des cours de français, à une formation, ou au marché de l'emploi).
- En effet, ces familles sont en majorité en situation très précaire : sans papiers ou en cours de régularisation, en hôtel 115 ou hébergées chez des amis à droite à gauche, souvent isolées et sans ressources, et avec des difficultés d'accès aux soins. L'assistante sociale est ainsi amenée à travailler en étroite collaboration avec la PMI, le 115, Solipam, et les maternités. Un partenariat avec la halte-garderie des « Poussins d'Annam » dans le 20^e arrondissement est également à l'étude pour 2011.



Droit au logement : 76% de la file active dépourvue de logement en 2010

La thématique hébergement/logement est également très présente dans les entretiens sociaux . Elle se traduit concrètement par des demandes d'hébergement, des demandes de logement social ou de résidences sociales, des dossiers de Fonds Solidarité Logement, ou une aide à l'entrée dans les lieux.

En effet, 76% de la file active est dépourvue de logement, et vit ainsi bien souvent dans des hébergements précaires et inconfortables.

Aussi 42% sont hébergés par des tiers, généralement de manière temporaire, payante, et sans possibilité de pouvoir utiliser l'adresse pour leurs démarches ; et 20% sont hébergés par le 115, en hôtel en grande majorité, avec les problèmes que cela induit (éloignement de Paris, problèmes de salubrité, changements réguliers, absence de cuisine...). Or ces deux catégories sont exclues des accords collectifs.

Ce constat difficile peut être relié au statut administratif précaire ou aux faibles ressources d'une grande partie du public ; ainsi qu'au contexte parisien particulièrement difficile en terme de logement, dont témoigne le très faible pourcentage de personnes suivies vivant en logement social, et dont pâtissent les locataires du parc privé (pour beaucoup en attente d'un logement social depuis plusieurs années, et en difficulté pour payer leur loyer).

A cela, il faut ajouter la saturation du système d'hébergement en Ile de France, qui affecte en particulier les publics les plus en difficulté (les centres d'hébergement recherchant pour beaucoup des personnes proches de l'insertion, en vue d'une sortie rapide de la structure), notamment les personnes prostituées du fait de la stigmatisation de leur activité, et les migrants non régularisés.

Face à ces difficultés d'accès à un toit décent, l'assistante sociale soutient et accompagne les personnes dans leur recours auprès de la commission de médiation du DALO en vue d'une offre de logement ou d'hébergement (y compris les personnes non régularisées pour ce dernier point), et auprès du tribunal administratif si aucune proposition n'est faite dans le délai imparti.



Soutien alimentaire et financier : 90 aides financières et 1400 tickets services attribués en 2010

- L'assistante sociale est amenée à aider les personnes reçues pour de l'alimentation, via des tickets-services, des orientations sur des associations caritatives (la 20° chaise, Accueil et Partage, le secours populaire, le secours catholique, les restos du cœur...) et des demandes d'aides financières au secteur.
- Par ailleurs, elle a également instruit des demandes d'aide financière à l'interne, grâce à un fonds interne (12000 euro -tickets service compris- co-financés par Solidarité Sida et la DDASS). Ainsi en 2010, 90 aides ont été accordées dans ce cadre, et ont permis à 28% une aide à la régularisation (paiement de timbres fiscaux, de traductions d'actes de naissances, de frais d'obtention d'un passeport...), à 22% le financement de cartes de transport, à 17% le financement de nuitées d'hôtel ou de participations à un hébergement payant, à 12% le paiement de dépenses de santé non couvertes (médicaments, frais divers...), et à 20% la prise en charge de frais divers (loyer, charges...).

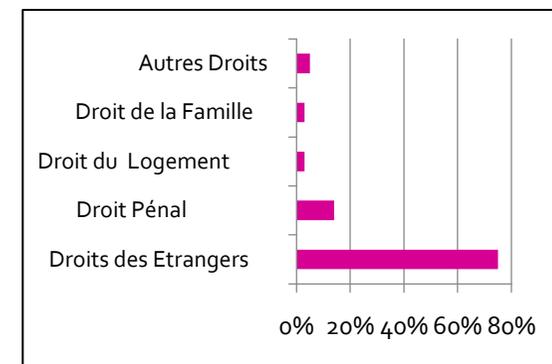


Accueil et droits des étranger(e)s

- L'assistante sociale accompagne également les personnes dans leurs démarches administratives, en particulier les personnes étrangères, ceux-ci étant confrontés à des difficultés de compréhension de la langue et du système français, voire à des difficultés de lecture et d'écriture.
- Elle les aide également dans le long, difficile, et coûteux processus de la régularisation, qui nécessite un soutien technique (explications, aide à la composition du dossier...), financier (aides financières pour le paiement des timbres fiscaux) et psychologique (afin d'éviter le découragement) ; et ce en lien avec la permanence de Droits d'Urgence et avec des avocats partenaires, acceptant l'aide juridictionnelle (en cas d'obligation de quitter le territoire notamment).
- Le pôle social œuvre également dans l'accueil et le soutien des primo-arrivants ; public souvent en grande précarité, délaissé par l'action sociale classique, très isolé, et ainsi parfois en grande souffrance psychique. L'association, et notamment l'assistante sociale, joue ainsi un rôle d'ancrage et de relais soutenant pour ces personnes.
- Il est à noter qu'une partie du public est originaire de l'union européenne. Or ce public, et ainsi le pôle social dans le cadre du suivi mis en place, est confronté aux droits restrictifs accordés en France aux citoyens européens : pas de droit à l'Aide Médicale Etat (AME) en cas d'impossibilité de prouver l'absence de couverture sociale dans le pays d'origine (ce qui est souvent compliqué à obtenir, notamment pour les personnes originaires des pays de l'est), pas de droit aux prestations de la Caisse d'Allocations Familiales et au RSA en cas d'absence de titre de séjour (titre dont l'octroi est difficile pour les européens et conditionnée à un contrat de travail)...
- Le pôle social est en outre confronté aux limites de la réponse sociale pouvant être apportée aux personnes sans titre de séjour ou en cours de régularisation (qui représentent 41% de la file active) ; celles-ci n'ouvrant pas droit aux aides sociales légales, et n'ayant souvent pas accès au service social de secteur qui refuse dans plusieurs départements d'Ile de France de les recevoir, ou éprouve des difficultés à travailler avec un public non francophone.

Partenariat avec l'association Droits d'urgence

- L'association Droits d'Urgence effectue les permanences juridiques au local, 2 jeudi soir par mois.
- Des avocats et des juristes y apportent bénévolement des conseils juridiques.
- En 2010, **20 permanences** ont été assurées (18 en 2009) , pour **80 personnes reçues (52 en 2009)**.
- Les principaux droits abordés sont le droit des étrangers et le droit pénal.
- Ils prennent en charge effective des dossiers (rédaction d'actes, recherches...)
- Ils peuvent proposer un accompagnement dans leurs démarches auprès des institutions judiciaires ou administrative

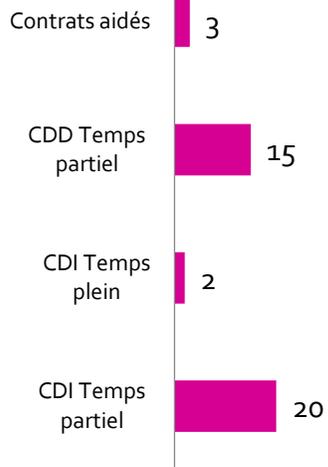




2/ Accompagner individuellement vers et dans l'emploi

146 personnes accompagnées vers l'emploi et la formation, au cours de 674 entretiens, en 2010.

- Cette année encore, le dispositif d'accompagnement global vers l'emploi a permis d'accompagner et de soutenir les personnes suivies à l'association dans le cadre de leur recherche d'emploi ou de formation, et de mener deux objectifs:
- 1/ Permettre aux personnes éloignées de l'emploi et stigmatisées de par leur activité prostitutionnelle, de reprendre confiance en elles, de consacrer du temps à la définition de leur projet professionnel à venir, de leur apporter une aide méthodologique dans leurs recherches d'emploi et de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches.
- 2/ Permettre à des personnes prostituées de rue, qui cumulent un petit emploi et une activité prostitutionnelle, de se maintenir dans l'emploi et d'accéder à un emploi pérenne. Les objectifs à la sortie du parcours seront l'accès direct à l'emploi ou à un parcours d'insertion et le maintien dans l'emploi.
- Le nombre de personne reçu et accompagné est en constante augmentation puisqu'en 2009, 141 personnes avaient été accompagnées au cours de 611 entretiens.
- En 2010, 47 personnes ont eu accès à un emploi durable ou saisonnier en 2010.
- Le taux d'accès à l'emploi des personnes suivies reste équivalent à celui de l'année précédente (48 personnes en 2009).
- La majorité des emplois trouvés restent de type précaire, avec une majorité de contrat à temps partiel pas toujours choisi.



Prendre le temps de la rencontre et de la définition d'un projet professionnel adapté

Une première rencontre avec la personne permet de faire le point sur ses expériences professionnelles passées, de diffuser de l'information sur le soutien qui lui est proposé dans cette démarche vers l'emploi et de prendre connaissance d'éventuels freins à la recherche d'emploi afin d'effectuer, si nécessaire une orientation vers l'assistante sociale ou vers la directrice pour aider à la résolution de problèmes parallèles.

Un temps de réflexion et d'analyse de la situation est pris avec les personnes pour leur permettre de clarifier leurs aspirations et leurs compétences tout en tenant compte de leur environnement socioéconomique. Ce temps permet de dégager des stratégies d'actions à mettre en place en vue d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi. Un arrêt définitif de la prostitution est souvent difficile, de par les contraintes économiques auxquelles les personnes devront faire face. Les personnes vont généralement chercher à faire un premier pas vers l'emploi (dans la recherche d'un poste à mi temps par exemple) avant de considérer réellement l'accès à un poste à temps plein.

De même, certaines personnes occupent déjà un emploi souvent précaire qui ne leur permet pas de subvenir à la totalité de leurs besoins. Dans ce cas, l'accompagnement s'oriente vers la recherche d'un contrat à temps plein ou vers la recherche d'un emploi complémentaire permettant de cumuler les heures travaillées et d'augmenter ainsi les revenus d'activité.



Apporter une aide méthodologique en technique de recherche d'emploi

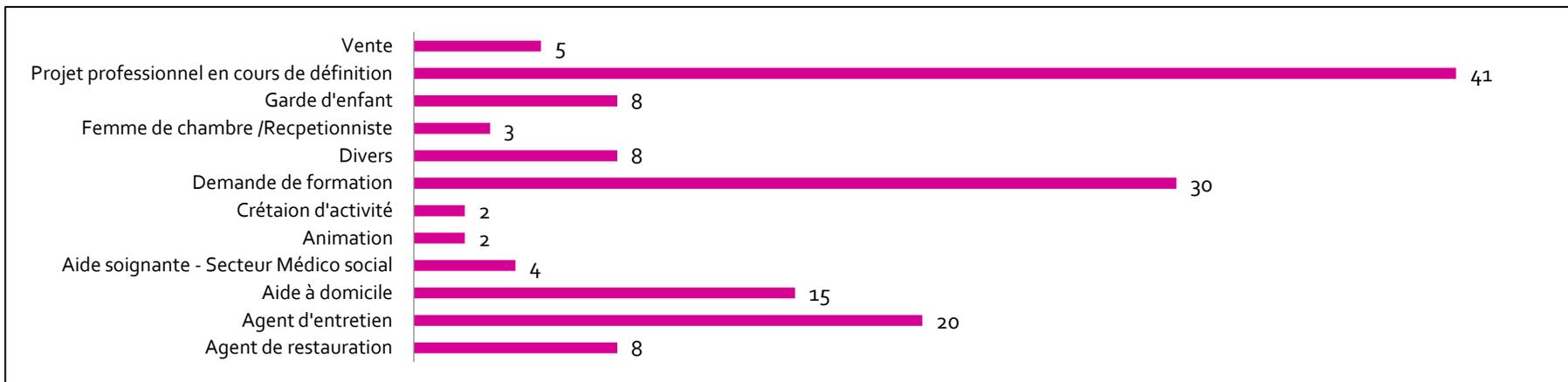
- La chef de projet emploi a apporté une aide méthodologique et une aide technique vers la recherche d'emploi : rédaction de Curriculum Vitae et de lettre de motivation, recherche d'offres d'emploi et réponse aux offres sélectionnées, aide dans les démarches administratives (inscription et télé-candidature au Pôle emploi, actualisations mensuelles via le 3949 ou sur Internet,...). Des simulations d'entretien d'embauche ont également été réalisées en individuels. Enfin, de l'information sur l'emploi et la formation a été mise à disposition en libre service dans le bureau de la chef de projet et à l'accueil de l'association.

Accompagner physiquement les personnes dans les démarches - 27 accompagnements en 2010

- En fonction des besoins et de l'autonomie des personnes suivies, la chef de projet peut accompagner les personnes lors de rendez-vous professionnels dans le cadre des recherches d'emploi ou de formation. Les accompagnements sont généralement effectués vers la Mission Locale, la Cité des Métiers ou vers les structures assurant un suivi social des personnes rencontrées.
- L'accompagnement physique permet de rassurer les personnes et de faire le point sur les avancées et les difficultés rencontrées avec les structures et dispositifs d'aide à l'emploi.

Palier aux freins en partenariat avec le pôle social et les ateliers de FLE

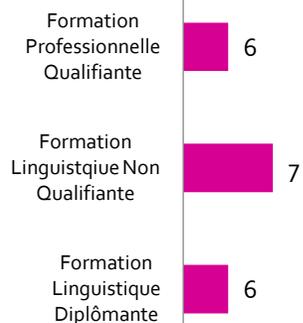
- Pour favoriser la résolution de problèmes sociaux susceptibles de bloquer l'aboutissement du projet professionnel, la chef de projet travaille en lien avec l'assistante sociale de l'association et avec la professeur de français langue étrangère.
- Sur les 146 personnes suivies dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi : 87 personnes ont également été suivies par l'assistante sociale et 38 ont pu bénéficier d'un accès aux cours de français.
- La chef de projet emploi, l'assistante sociale et la professeur de français ont également proposé à la personne accompagnée de faire le point ensemble lors de rendez-vous en collectif afin de définir des stratégies socioéconomiques visant soit à favoriser son retour ou son maintien dans l'emploi, soit à favoriser l'accès à l'emploi par la résolution de ses problèmes sociaux.





Favoriser l'accès à la formation

- Les demandes de formation, recensées en 2010, ont été particulièrement nombreuses, mais malheureusement n'ont pas toutes pu aboutir.
- L'accès à la formation n'est pas toujours évident car le temps de la formation représente souvent un réel manque à gagner financier. Et nous n'avons plus les financements suffisants pour soutenir les personnes en formation
- Pourtant, nous souhaitons pouvoir prioriser les entrées en formation des personnes suivies, car l'accès à l'emploi se trouve considérablement favorisé pour les personnes ayant obtenu une qualification ou une certification. De plus, de nombreuses personnes suivies sont éloignées de l'emploi car sans activité depuis plusieurs années. L'accès à une formation représente un premier pas vers l'emploi, qui à notre sens, doit être encouragé et soutenu.
- En 2009, l'association avait fait de l'accès à la formation une priorité. Grâce au soutien du Fond social Européen, l'Ecole du Bus avait pu voir le jour et avait permis de favoriser les entrées en formation.
 - En 2009, près de 30 personnes avaient eu accès à une formation.
 - En 2010 seulement 19 personnes ont eu accès à une formation linguistique ou professionnelle
 - Cette baisse s'explique en partie par le manque de moyen financier mis à disposition.
 - Le fond d'aide à la formation accordé dans le programme de l'Ecole du Bus permettait en effet de soutenir les personnes pour entrer en formation par une aide financière, une aide à la mobilité, un soutien pédagogique et autre.
 - Nous espérons pouvoir remettre en place ce fond d'aide à la formation dès janvier 2011.

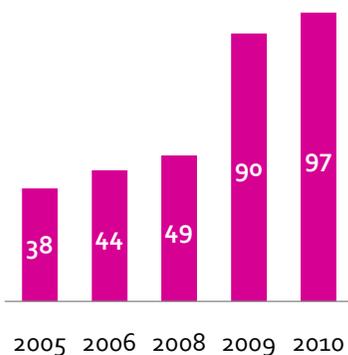


L'Ecole du Bus : un programme en danger !!

- Mise en place en 2008 et 2009, grâce au soutien financier du Fond Social Européen, l'Ecole du Bus a permis ces deux premières années de favoriser l'accès direct à la formation pour les personnes suivies.
- Ainsi, ce programme a financé : 13 Diplômes de Français Professionnel, 3 Diplômes de Français Professionnel de Spécialité Tourisme Hôtellerie et Secrétariat, 2 Certificats de Formation Générale, 1 Stage d'approfondissement au BAFA, 1 Formation d'Assistant de Comptabilité, 1 cours du soir Mairie de Paris, 10 demandes de reconnaissance de diplôme étranger...
- La non reconduction de l'appel à projet Européen en 2010, a considérablement mis l'avenir de l'Ecole du Bus en danger. L'association ne souhaitant pas fermer l'Ecole, la décision de maintenir un accès réduit à l'Ecole a été prise.
 - En 2010, 5 personnes ont donc pu bénéficier d'un accompagnement pédagogique et du financement de cours préparatoires et des frais d'inscription du Diplôme de Français Professionnel.
 - Mais, l'Ecole du Bus, qui avait permis jusqu'ici de développer des parcours d'accès à la qualification adapté aux situations rencontrées est en danger depuis 2010, suite à l'arrêt de l'appel à projet du Fond Social Européen Axe 2.2.2.2.
- Pour 2011, nous souhaitons maintenir cette action et continuer à encourager et à soutenir les personnes engagées dans une volonté d'insertion professionnelle pour lesquelles les dispositifs existants n'apportent pas toujours de réponses adaptées.

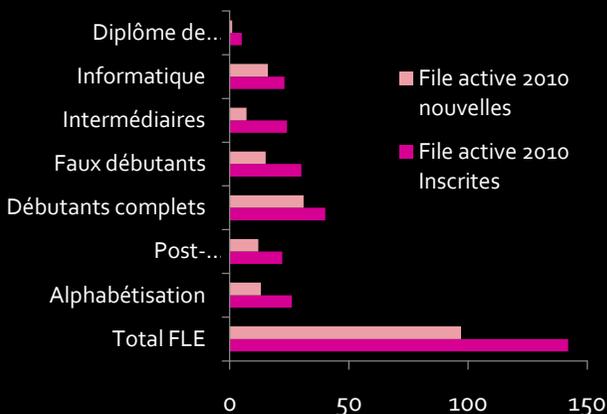


Nombre d'inscriptions
annuelles depuis 2005



3/ Enseigner le français et répondre aux demandes d'autonomie des personnes 142 personnes inscrits en 2010 dont 97 nouvelles - 2023 passages, 169 passages par mois en moyenne.

- Créés pour répondre à une demande de la part de la communauté, les ateliers de français ont connu un grand succès puisqu'en cinq ans le nombre d'inscriptions annuelles est passé de 38 à 97 personnes.
- La moitié des personnes inscrites a moins de 25 ans. Toutefois, la moyenne d'âge des personnes inscrites en 2010 est de 26 ans.
- Sur ces 97 nouvelles personnes, on compte 90 femmes et 7 transgenres et 79 sont originaires du Nigeria.
- 40% des personnes sont en France depuis moins d'un an et n'ont jamais suivi de cours de Français.
- La motivation principale est la volonté de se réorienter professionnellement et/ou de commencer une formation. Ensuite, les personnes disent vouloir maîtriser la langue car elles vivent en France et comptent s'y installer durablement. Certains veulent comprendre et se faire comprendre dans la communication quotidienne : on entend par cela être capable de demander son chemin, poser et répondre à des questions, remplir des formulaires officiels (administration), travailler dans la rue, parler avec ses amis... Pour d'autres, venir aux cours de français est surtout un moyen d'apprendre à lire et à écrire surtout pour les personnes qui n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine.
- Malgré une forte demande, il ne nous est pas possible à l'heure actuelle d'augmenter le nombre de cours et ce pour deux raisons : nous ne disposons que d'une seule salle de cours et une seule enseignante est chargée des cours et du suivi des étudiants.
- A l'heure actuelle, les cours donnés sont des cours de F.L.E., c'est-à-dire qu'ils sont conçus pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle puisque cela répond à la demande majoritaire. Toutefois, nous comptons quelques personnes francophones et qui auraient besoin de cours spécifiques qu'il faudrait pouvoir développer.



5 groupes: une majorité de grands débutants

Chaque personne est reçue en rendez-vous individuel et est ensuite orientée dans un groupe adapté en fonction de leur niveau en français, de leurs attentes et surtout de leurs besoins langagiers.. Nous attachons une importance particulière à ne pas orienter des personnes dans des groupes qui seraient faits en fonction de l'origine, du sexe ou encore de la langue maternelle. Ainsi, cette année cinq groupes de niveau ont été maintenus :

- Un groupe de débutants complets (A1.1): en France depuis moins d'un an, maîtrisent la lecture et l'écriture de leur langue maternelle mais ont des connaissances très faibles en français ;
- Un groupe de faux débutants (A1): en France depuis plus d'un an et savent communiquer de façon simple;
- Un groupe d'élémentaires avancés (A2) : ont déjà acquis les bases en compréhension et en expression en français ;
- Un groupe d'alphabétisation, pour les personnes qui n'ont jamais ou peu été scolarisées dans leur pays d'origine ; ils ne savent pas ou peu écrire/lire leur langue maternelle. Ils ont besoin d'apprendre les compétences de base (lire, écrire, compter) ;
- Un groupe de post-alphabétisation, pour les personnes qui ont suivi des cours d'alphabétisation précédemment ou qui ont besoin de revoir les compétences de bases.



Un apprentissage pratique

- Afin de répondre au mieux aux attentes des étudiants, l'enseignante adapte le contenu des cours : l'essentiel est donc basé sur l'apprentissage de la langue par rapport aux situations de communication.
- Dans les cours de débutants complets, l'accent est d'abord mis sur la compréhension et l'expression orale. On apprend les bases du français: se présenter, poser des questions simples, compter, dire l'heure/la date, décrire des choses/des personnes/sa situation, se repérer, etc.
- Dans les cours de niveau A1 (faux débutants) et A2 (niveau intermédiaire), on approfondit l'apprentissage la langue : téléphoner, prendre un rendez-vous, proposer/accepter/refuser quelque chose, exprimer ses goûts et son opinion, expliquer, exposer un problème, exprimer son opinion, parler à un médecin...
- En ce qui concerne les groupes d'alphabétisation et de post-alphabétisation, la méthodologie de travail est la même. On cerne les besoins et les attentes qui concernent souvent des situations très concrètes de la vie quotidienne. Les cours visent l'acquisition des compétences de base en français : on y apprend à former les lettres, à écrire son nom puis à remplir des formulaires simples, à décrypter des documents, écrire/lire des énoncés simples.

Prévention des risques liés au travail de rue

Certaines personnes ont énoncé qu'elles rencontraient parfois des problèmes à comprendre ou à se faire comprendre dans le cadre du travail de rue par exemple face à un client, etc. On a également eu des témoignages de personnes victimes de violence et qui n'ont pas su appeler à l'aide ou se faire comprendre au téléphone par la police ou par les pompiers. On peut également parler de violence institutionnelle car faute de pouvoir s'exprimer en français, elles ne peuvent pas exprimer de demande claire auprès des institutions et ne sont pas prises au sérieux.

Face à ces problèmes, nous avons commencé à mettre en place avec et pour la communauté des cours de français avec des thématiques liées directement au travail prostitutionnel. Il était en effet nécessaire de développer certains aspects de la langue : demander de l'aide, décrire une personne, un lieu, une situation, se repérer dans le temps et l'espace... Le but étant une fois de plus d'être plus autonome mais cette fois dans le travail de rue et tout ce qui s'y rapporte. Ces cours ont aussi été l'occasion d'aborder des thèmes plus larges comme la violence et ont fait écho aux ateliers d'autodéfense organisés dans le cadre du projet Daphné.

Enfin, nous avons observé de nombreuses interrogations sur les risques spécifiques au VIH/SIDA. Afin de s'inscrire dans une démarche globale, nous avons organisé avec la Chef de projet des ateliers communautaires, des temps d'échange, de parole et de prévention sur ces thèmes. Il s'agissait alors aussi d'allier la plus value de l'apprentissage du français dans la prévention du VIH/SIDA pour des personnes étrangères. En effet, acquérir un vocabulaire spécifique à cette épidémie est aussi un moyen d'agir sur sa santé (savoir demander un traitement d'urgence à l'hôpital,...).



Faire de la classe un endroit d'apprentissage convivial dans le non-jugement

Venir aux cours de français est souvent synonyme d'échange et de convivialité : en effet, à chaque cours, une pause-café est proposée. A de nombreuses reprises, l'enseignante a témoigné de nombreuses discussions et demandes concernant une situation financière difficile qui a des impacts importants sur les besoins les plus élémentaires comme se nourrir. Les personnes en situation précaire sont en augmentation et nous tâchons de satisfaire leurs demandes du mieux que nous le pouvons. Ces personnes sont alors orientées vers l'Assistante Sociale afin de les aider à améliorer leur situation.

Aussi, les participants aux cours profitent généralement de leur passage au local pour bavarder et s'approprier les lieux par exemple en utilisant les ordinateurs en libre accès à l'accueil.

Venir aux cours, c'est aussi l'occasion d'effectuer d'autres démarches comme mettre à jour sa sécurité sociale, participer aux ateliers communautaires, renouveler sa domiciliation administrative, discuter, se divertir et surtout prendre rendez-vous avec les différents membres de l'équipe.

Notre objectif est de faire de façon générale de l'Abribus et de façon particulière la salle de cours des endroits conviviaux où l'on peut parler de tout, de ses pratiques prostitutionnelles, de ses joies, de ses peines et nous tenons à ce que ces discussions se réalisent dans le non-jugement.



Donner accès à une formation diplômante

- En 2011, nous aimerions pouvoir réitérer l'expérience car ce diplôme correspond aux attentes énoncées par le public reçu dans les ateliers de français. Comme nous l'avons vu précédemment, les raisons principales qui motivent l'inscription aux ateliers de français sont la volonté de se réorienter professionnellement, de commencer une formation et de s'installer durablement en France. Cela passe entre autre par une connaissance de la langue assez approfondie pour être en capacité d'y travailler.
- C'est pourquoi nous proposons depuis 2009, une préparation au Diplôme de Français Professionnel.
- Ce diplôme permet aux personnes non francophones natives de prouver qu'elles ont les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler en français. A la suite d'un test de niveau de français et d'un entretien individuel avec l'enseignante et/ou avec la conseillère emploi/formation, nous avons sélectionné 9 personnes pour préparer et passer ce diplôme.
- Les cours de préparation se sont tenus d'avril à décembre 2010 à raison de 2h de cours spécialisés par semaine (en plus des 4h de F.L.E. général – groupe A2).
- En décembre, 5 personnes ont passé l'examen de niveau A2 (intermédiaire) et 4 personnes l'ont réussi. L'association apporte en plus de la préparation au diplôme une aide financière car l'inscription coûte 160€ par personne. Malheureusement, faute de moyens il n'a pas été possible de financer le passage de ce diplôme pour la totalité des personnes initialement inscrites.



Former à l'utilisation de l'outil informatique

- En 2010, 92 cours d'informatique individuels et personnalisés ont été donnés. 23 personnes ont participé à ces cours dont 16 nouvelles. Ces cours sont donnés à la demande et sur rendez-vous et un créneau horaire de 2h y est consacré chaque semaine.
- Les demandes les plus fréquentes se regroupent autour de trois grands axes : être plus autonome dans la vie quotidienne, communiquer et se divertir: apprendre à faire des recherches sur Internet et à utiliser un certain nombre de services en ligne comme par exemple consulter son compte sur la C.A.F., utiliser le traitement de texte (logiciel Word), pour taper son courrier et les mettre en page, rechercher un emploi.
- La deuxième grande demande concerne l'aspect communication : le but est d'apprendre à ouvrir et utiliser une boîte email. En effet, un nombre important de personnes vient d'un pays étranger et les emails sont un moyen simple et peu coûteux de maintenir un lien avec leur pays d'origine, leur famille et leurs amis.
- Enfin, apprendre à utiliser Internet rime aussi avec divertissement : un nombre certain de personnes veut apprendre à écouter de la musique ou à regarder des films.
- A noter également que dans le cadre des cours de français, quelques cours ont été consacrés à l'outil informatique : pour apprendre à faire des recherches sur Internet comme chercher un plan ou un itinéraire... On utilise également les ressources et les exercices en ligne notamment dans les cours d'alphabétisation qui sont un bon compromis entre apprentissage de la langue et de l'outil informatique.

Faire apprendre la langue à travers la culture

Enfin, participer aux ateliers de français est aussi un moyen d'accéder à la culture de son pays de résidence. Ainsi, la participation de l'enseignante aux « Rencontres » du musée du Louvre a permis d'organiser une sortie au musée avec un conférencier : 13 personnes y ont participé. La plupart d'entre elles n'étaient jamais allées au musée auparavant, que ce soit en France ou dans leur pays d'origine. Cette sortie leur a donc permis de se familiariser avec cet espace ainsi qu'avec les œuvres les plus connues comme la Joconde.

Nous avons également reçu une invitation à une pièce de théâtre de la part d'une ancienne étudiante arrivée début 2009 avec un niveau post-alphabétisation et qui avait été orientée par notre conseillère emploi vers un pôle de mobilisations linguistique et professionnelle. 7 personnes ont participé à cette sortie à la suite de laquelle les participantes ont émis l'idée de créer un atelier de théâtre au sein du Bus des Femmes.

Ces sorties sont ainsi essentielles à la cohésion de groupe et à la bonne ambiance en classe et aident à rompre l'isolement dont font parfois part les personnes reçues..



Réunir et donner la parole

LES AMIS DU BUS DES FEMMES



Discuter
Echanger
Ecouter
Militer



Les ateliers communautaires

- L'association Les Amis du Bus des Femmes constate depuis de nombreuses années de multiples ruptures dans l'accès au droit commun, à la santé et à l'hébergement des personnes prostituées. La stigmatisation de cette activité, la précarité des femmes l'exerçant, l'absence de justificatifs de ressources pour intégrer le droit commun sont autant de freins à l'égalité de ce public.
- Aussi pour parer à ces difficultés, le projet des ateliers communautaires a débuté en 2010 afin de permettre par des temps collectifs l'amélioration de l'accès aux droits au logement et à la santé des personnes prostituées.
- Pour favoriser la mise en place de ces ateliers, la chef de projet a apporté une attention particulière sur différents axes :
- D'une part, une communication accrue en interne et avec les personnes sur cette nouvelle action. Ainsi, la chef de projet est intervenue régulièrement sur les permanences d'accueil mobiles.
- Une réflexion a également été menée sur la disposition de l'espace afin de favoriser l'échange et les rencontres dans notre salle d'accueil. Nous avons ainsi disposé notre salle principale en différents espaces (un espace accueil, un espace salon/discussion / un espace enfants, un espace informatique..).
- La chef de projet a été présente sur l'ensemble des lieux d'activité de l'association afin de lancer une dynamique collective et de paroles tant sur le bus qu'au local.
- Son attention a porté sur les temps d'accueil et d'attente des personnes au local, de manière informelle afin de faire circuler la parole, de créer des interactions entre les différentes personnes présentes sur différents thèmes (mode de garde, nutrition, prévention...), temps que l'on peut apparenter à des focus-group.
- Des ateliers formels, identifiés avec communication ont été mis en place sur trois axes : la santé, le logement, l'accès aux droits de manière hebdomadaire.
- Enfin, des accompagnements et des temps de soutien individuel ont été menés afin de continuer à soutenir les personnes sur les problématiques abordées par les personnes dans les temps collectifs.



34 ateliers, 23 thèmes abordés et 154 participants en 2010

- L'action s'est inscrite au cœur de l'ensemble des dispositifs de notre association puisque le projet part des constats du recueil des besoins et des ressources des professionnels de l'équipe et de la communauté.
- En 2010, 51 passages ont été enregistrés sur les ateliers.
- Par la suite, 177 accompagnements et entretiens individuels ont été réalisés.
- 4 grandes thématiques peuvent être dégagées : les ateliers sur l'accès aux droits, le logement l'hébergement, la santé et la convivialité/bien être/estime de soi.

De nombreux impacts positifs

Cette action permet d'engager une réflexion collective, destinée à favoriser l'accès aux droits commun des personnes dans le futur. Ces réflexions seront utilisées en interne pour améliorer nos pratiques professionnelles, mais également pour faire remonter les informations auprès des institutions concernées.

Cette action permet également aux personnes d'accéder à une meilleure information des dispositifs et des différents réseaux existants par des temps de transmissions d'informations et d'échange de bonnes pratiques

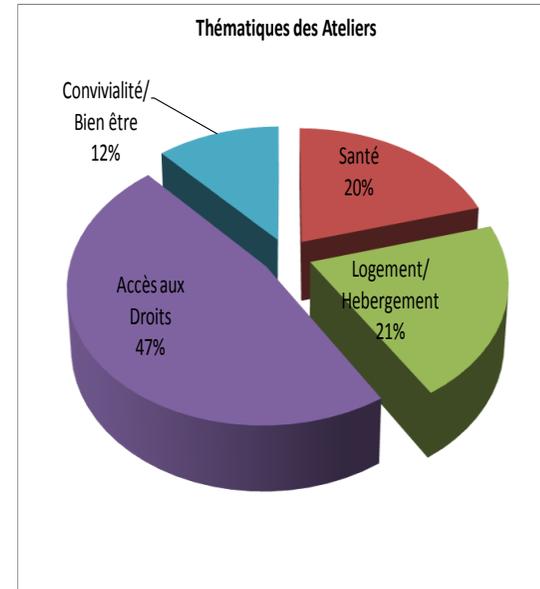
Cette action a permis de mettre en valeur la mobilisation communautaire, de créer du lien et de la solidarité entre toutes « les communautés » ayant une activité prostitutionnelle.

Elle a aussi permis de mieux évaluer les besoins et de prendre en compte les expertises des personnes, mais également de mieux appréhender les vécus, les expériences, les difficultés pour mieux faire partager les connaissances de chacun(e)s.

Cette action a également favorisé l'autonomie des personnes dans leurs parcours d'accès aux droits, aux soins et au logement.

Enfin, elle a permis de créer des ponts entre les personnes et les institutions. D'une part, les personnes ont pu mieux appréhender les différentes démarches inhérentes à l'accès aux droits. D'autre part, les partenaires et/ou institutions ont pu être mieux informés des difficultés rencontrées par ces personnes par les constats et vécus retransmis.

Nous observons que le démarrage de cette action a touché un nombre important de personnes, mais sans une grande fidélisation des personnes.





Donner la parole sur le thème de la santé

- Nous avons pu mettre en place différents temps de paroles collectifs sur l'accès aux soins, le rapport aux institutions médicales et ainsi dégager des axes de réflexion.
- La place du VIH/SIDA reste évidemment primordiale pour les personnes prostituées et des temps de sensibilisation ont pu être mis en place pour faciliter et accompagner la prévention du VIH/SIDA par les personnes prostituées. Est ainsi apparu le besoin de nouveaux outils à inventer (tel des romans photos pour et par les personnes non francophones). L'actualité du dépistage rapide a également animé les conversations sur la place qu'il pourrait prendre au sein d'une association communautaire. Enfin, les ruptures de solidarité provoquées par l'annonce de la séropositivité a également été un temps fort de discussion et renforce le besoin d'acquisition de connaissances pour pouvoir dédramatiser des situations.
- Nous notons également un nombre croissant de personne primo arrivantes vivant avec une hépatite B ou C. Les personnes concernées mettent en avant le peu de connaissances et de compréhension qu'elles ont de ces affections, la difficulté de dialogues avec le monde des soignants et au sein de leur communauté et l'absence de ressources accessibles (notamment en anglais).
- Parler de la santé, c'est également prendre la parole sur les conditions qui nous permettent ou pas, d'agir sur notre santé. Ainsi les relations entre soins et conditions de vie sont indissociables. Ces ateliers ont donc été tant sur les temps collectifs que sur les temps individuel des passerelles pour améliorer leur situation globale (condition de vie, situation administrative...). De ce fait, nous avons établi un rapprochement avec l'Espace Santé Droit (CIMADE/COMEDE) et ARCAT (pour l'accompagnement administratif des personnes malades).
- Enfin, les témoignages des personnes et des partenaires de santé ont mis en avant des difficultés de compréhension et de communication, notamment avec une partie des personnes que nous recevons d'origine Nigériane. Ces difficultés culturelles ont été abordées, et grâce à la parole déposée par les personnes, nous avons pu dédramatiser des situations lors de journée d'échange organisée par le réseau SOLIPAM.
- Ils ont également nourri nos partenariats et permis de renforcer nos liens, notamment avec la permanence d'accès aux soins du CHU de l'hôtel Dieu.



Donner la parole sur l'accès aux droits

- L'accès aux droits s'est décliné sur les droits inhérents en tant que prostituées, notamment sur l'absence de statut et les réalités de rupture de droit tant dans leur vie « de trottoir », qu'en tant que femmes et citoyennes.
- Une réflexion importante a débuté autour d'un statut de la prostitution et des revendications des personnes prostituées. A cet effet, un texte a pu être écrit par les personnes prostituées et lu lors de l'audition de l'association à l'Assemblée Nationale sur la mission prostitution.
- Une liste de revendications a également été établie avec notamment les personnes prostituées étrangères.
- Ces temps plus politiques et revendicatifs mettent en avant à nouveau les difficultés liées à la LSI et à ses lourdes conséquences (interpellations, gardes à vues, amendes, rappels à la loi...). Il s'agissait aussi de démontrer la réglementation sauvage via les nombreuses amendes données, notamment au bois de Vincennes.
- Enfin, il s'agit surtout de démontrer une nouvelle fois que les personnes prostituées sont expertes et pleines de propositions quand aux réglementations qui les concernent et tout à fait prêtes à être entendues et à être associées aux différentes lois et projets qui les concernent.
- Il a été indispensable également de réaborder le droit des personnes étrangères et notamment en situation irrégulière, qui ont souvent l'impression de n'avoir aucun droit. Il est donc indispensable de continuer ce rôle sur les droits existants, notamment en cas d'arrestation, mais aussi dans l'accès aux soins, et de nombreuses démarches administratives.
- L'accès aux droits a également été travaillé autour des difficultés d'accès aux droits liés à la Parentalité (notamment les modes de gardes). Nous avons travaillé collectivement à l'écriture d'une lettre aux élus de la Petite Enfance pour avertir des difficultés rencontrées. Nous avons également trouvé un partenariat avec la halte garderie du 20^{ème} qui s'engage à prioriser dès 2011 les candidatures des personnes fréquentant les ateliers de l'association.
- Les ateliers autour de la parentalité ont permis d'aborder les moments de la grossesse, le droit à l'alimentation pour elles et leurs enfants et surtout l'accès très difficile des personnes prostituées à la garde des enfants. En effet là encore, l'absence de statut ne permet pas d'être prioritaire pour les crèches.
- Les ateliers ont pu améliorer l'autonomie des personnes dans leur accès aux droits communs et ont répondu en partie aux objectifs initiaux. Ces ateliers ont engagé une réflexion collective sur de nombreux sujets, mais il a été nécessaire de continuer l'accompagnement individuel pour de nombreuses démarches d'accès aux droits. Nous projetons de mieux formaliser des personnes relais et ressources pour certains accompagnements.
- L'un des effets positifs constaté a été de voir que les demandes n'ont pas toujours été adressées à la chef de projet, mais que des liens et des échanges de savoirs se sont faits entre les participant(e)s, créant ainsi de la solidarité et faisant émerger de nouvelles idées. L'usage de différentes langues utilisées par les personnes (français, anglais, espagnol...) ont parfois rendu difficile la circulation de la parole.
- Toutefois, le temps nécessaire à tout démarrage d'une nouvelle action et les différentes difficultés rencontrées, n'ont pas permis de faire aboutir l'ensemble des projets émanant des groupes.
- Enfin, les personnes participantes aux ateliers ont souhaité commencer à rédiger un livret d'accueil propre à l'association, qui reprendrait les thèmes abordés en ateliers et les différentes démarches et réseaux à mobiliser.



Donner la parole sur les violences

- Tant sur les actions de l'équipe mobile qu'au local, la violence est très régulièrement abordée lors d'entretiens. Les violences sont multiples : insultes, discriminations, fichage policier, violences symboliques véhiculées par des administrations, violences financières des amendes reçues sur nos lieux d'activité. La violence est également portée : vol, coups, viols....
- Il est essentiel pour l'association de recueillir ces paroles et ces récits de violences.
- Les ateliers collectifs ont permis de dégager des pistes de réflexions, notamment sur les violences institutionnelles et policières. Le sujet des amendes de stationnements et de réglementations informelles sur certains lieux de prostitution, notamment au bois de Vincennes ont donné lieu à de vifs échanges. Il apparaît que l'organisation de ces temps de parole permet de renforcer les solidarités entre les différentes communautés prostitutionnelles qui doivent être maintenues et renforcées. Les acteurs de l'association « Les Amis du Bus des Femmes » portent alors leurs expertises auprès des autres acteurs locaux : ainsi nous avons échangé sur le sujet des violences auprès des différents commissariats, auprès de l'institution judiciaire, mais également dans les rencontres de quartier.
- Parler des violences, c'est également l'occasion pour les personnes de revendiquer leurs solutions pour les réduire. A cet effet, des ateliers sur les revendications des personnes prostituées ont été organisés. Ils ont pu faire dégager des récriminations et désirs diffusés lors d'événements extérieurs. Ces revendications ont également pu être lues à l'assemblée nationale, lors de la commission « prostitution ».
- L'association tient son rôle de veille sur les conditions d'exercices des personnes prostituées. Il nous apparaît également essentiel de pointer les dysfonctionnements tels que ceux exercés par certains agents des forces de l'ordre qui continuent de subtiliser les outils de prévention dans l'objectif de leur faire quitter leur lieu de prostitution.
- Nous rendons compte chaque semaine d'un nombre important de personnes agressées sur leur lieu d'activité. Le projet de prévention des violences faites aux personnes prostituées a renforcé notre attention sur ce sujet et a libéré de nombreuses paroles.
- Les ateliers communautaires ont ainsi servi de support à la récolte de témoignages (récits d'agressions et stratégies individuelles et collectives des personnes pour y faire face). Ainsi plus de 14 témoignages ont été collectés.
- Le focus porté sur le sujet des violences a ainsi amené une douzaine de jeunes femmes se prostituant sur le même secteur à prendre conscience de leur légitimité à faire cesser les violences dont elles faisaient l'objet. Ces jeunes femmes étaient victimes depuis presque un an d'actes de violences graves, pressions et viols à répétition sur leur lieu d'activité d'une « bande » qui venaient ensemble pour leur faire subir ces inacceptables violences.
- Nous avons alors accueilli l'ensemble des victimes et réfléchi ensemble aux différents recours. Nous avons accompagné 8 femmes vers les services de polices pour porter plainte. Au-delà de la plainte, ces temps ont été essentiels pour rappeler les droits fondamentaux dont dispose chaque individu. En effet, nombre de personnes en situation irrégulière et/ou prostituées n'utilisent pas les services de polices par crainte et méfiance. Malheureusement les dépôts de plainte de personnes prostituées restent encore aujourd'hui peu pris en compte par notre société.
- L'accompagnement de ces femmes victimes de violences dans leur parcours médico-judiciaire est global : accompagnement devant les différents experts, auprès du juge d'instruction, aide à la constitution en partie civile, mise en lien avec une avocate partenaire). Nous espérons que ce procès qui aura lieu en 2011 sera un exemple positif afin de mettre à mal ce sentiment d'impunité des agresseurs de personnes prostituées.



Paris, le 6 mai 2010

Préfecture de Seine et Marne

12, rue des Saints Pères
77 010 MELUN Cedex

Monsieur le Préfet,

L'Association Les Amis du Bus des Femmes intervient auprès des personnes prostituées de la région parisienne depuis de nombreuses années. Dans ce cadre, nous allons à la rencontre des personnes qui se prostituent notamment sur le secteur de Fontainebleau et de ses alentours afin d'apporter écoute, prévention, accueil et solidarité.

Lors de cette permanence, nous avons recueilli des témoignages sur des pratiques policières alarmantes et graves. En effet, plusieurs femmes nous ont confié que des policiers du commissariat de Fontainebleau leur substituaient leurs préservatifs, en annonçant: «Sans préservatif, tu ne peux plus travailler. Dégage!»

Cette pratique est inacceptable, dangereuse et meurtrière!

Nous avons déjà par le passé dénoncé de tels agissements à Paris. Le Préfet de Paris a alors réaffirmé qu'ils étaient contraires aux missions de protection des personnes et allant à l'encontre des plans de lutte contre la grande pandémie mondiale du VIH/Sida.

Plus de 20 ans de prévention et de lutte contre le Sida ne semblent pas suffire pour faire entendre à vos agents que le préservatif reste le meilleur moyen pour se protéger du VIH et des autres IST.

Nous nous félicitons de savoir les personnes prostituées actrices de prévention et regrettons d'entendre que certains de vos fonctionnaires vont à l'encontre de nos politiques de santé publique. A l'heure où la lutte contre les violences faites aux femmes est déclarée «Grande cause nationale 2010», comment accepter que des agents d'Etat pratiquent des abus de pouvoir contraires aux droits fondamentaux?

Supprimer le droit aux femmes de se protéger, et cela quelle que soit leur activité est une violence supplémentaire et liberticide.

Aussi, l'Association Les Amis du Bus des Femmes sollicite votre attention afin que ces comportements cessent et qu'enfin «ordre public» et «santé publique» puissent s'accorder.

Nous restons à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous à votre convenance.

Sachant que nous pouvons compter sur votre intervention afin que de telles pratiques cessent, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Claude
Présidente

BOUCHER



PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

LE PREFET
N/REF: 06/10/122

MELUN, le 03 JUN 2010

Madame la Présidente,

Par correspondance du 6 mai 2010, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les contrôles effectués par les services de police du commissariat de Fontainebleau sur les personnes se livrant à la prostitution dans ce secteur.

Ces contrôles, réalisés dans un strict respect de l'éthique professionnelle et de la déontologie, se font, comme toutes procédures judiciaires, sous le contrôle du Parquet près le Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau.

Je ne puis accepter une telle mise en cause des fonctionnaires de police, sans éléments probants comportant la relation de faits précis et une description des prétendus auteurs de nature à permettre leur identification. Toute accusation portée hors de ce cadre ne pourrait que s'apparenter à de la diffamation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Michel DREVET

Madame Claude BOUCHER
Présidente Les Amis du Bus des Femmes
58, rue des Amandiers
75020 PARIS



Donner la parole sur le logement: « Les enjeux du logement »

- Les enjeux actuels en matière d'accès au logement des personnes prostituées comportent des enjeux majeurs. Au delà de la simple et nécessaire exigence de garantir un toit à tous, ces ateliers ont pour objectifs de tenter d'apporter et de créer avec notre public les éléments de stabilité leur permettant de construire leur parcours de vie.
- La spécificité de la « problématique » est d'abord liée aux conditions de vie globale entourant la prostitution : absence de statut et de stabilité financière, précarité, problèmes administratifs...
- En ce sens, le logement est un élément majeur : première pierre de l'accès à l'autonomie, il constitue un important facteur de stabilisation, à l'heure où les parcours des femmes dans la prostitution sont de plus en plus constitués de ruptures et d'incertitudes. Il s'agit également de tenir compte des difficultés économiques rencontrées, des représentations négatives trop souvent associées aux personnes prostituées par les bailleurs privés et publics.
- Ces ateliers ont alors été des temps pour aborder les principaux leviers à mobiliser et obstacles à contourner.
- Dans un premier temps nous avons collectivement établi un questionnaire afin d'établir les freins de l'accès au logement des personnes fréquentant l'association.
- Ainsi ses questionnaires ont permis de confirmer un certain nombre d'obstacles : le faible niveau de ressources, la pénurie d'offre de logement sur le bassin francilien, des besoins spécifiques et diversifiés en hébergement, logement transitoire, séjours fractionnés, logement d'installation, vie en hôtel....
- Dans un second temps, nous avons cherché à amplifier les solidarités tant au niveau de la communauté (échanges de pratiques relatif à la recherche de logement, diffusion des agences immobilières sympathisantes, récits positifs de recherche de logement) qu'au niveau des solidarités à engager avec les partenaires associatifs et étatiques.
- Ainsi nous avons pu exposer nos difficultés à des élus et associations œuvrant à la question du logement et de l'hébergement : les élus du 20^E, Emmaüs, le Groupe SOS, Aurore , le secours catholique et nous avons commencé à imaginer des conventions partenariales.
- Dans un troisième temps ces ateliers ont élargi leurs thématiques laissant apparaître que pour une recherche de logement d'importantes démarches étaient à accomplir au préalable (ex : avoir des avis d'imposition, un compte en banque...) Nous avons donc décidé collectivement de répondre à ces besoins.
- Enfin, des ateliers d'informations sur les différents dispositifs (DALO, DAHO, logement social, FSL....) ont permis à chacun d'augmenter son autonomie dans ses démarches. En lien avec le pôle social, et lors d'entretiens individuels, de nombreuses démarches ont été réalisées (40 demandes de reconnaissance DALO, Formulaire de logement social...),



Lettre ouverte des femmes de la communauté

Contexte : Ces derniers mois, de nombreux remous médiatiques et politiques ont abordé l'idée d'une réouverture des Maisons Cluses.

- En juillet, l'Assemblée Nationale décide de débiter une mission d'information sur la prostitution.
- Les Amis du Bus des femmes, association communautaire de personnes prostituées, décide de réunir les principales concernées pour discuter des mesures encadrant la prostitution.

Un système favorisant la stigmatisation

- Nous, personnes prostituées sommes considérées par les médias et le système législatif sous deux angles. Nous sommes soit des victimes, soit des coupables de délinquance, troublant l'ordre public. Ces deux notions sont incompatibles avec notre prise de parole et notre autonomie de réflexion et réduisent nos capacités à agir pour et par nous même.
- Cette vision manichéenne de la prostitution permet à chacun d'agir contre nous avec violence. Ne pas nous reconnaître, c'est ainsi légitimer la violence dont nous pouvons être parfois victimes. Si les politiques, les journalistes, les législateurs nous ignorent, alors chacun peut faire de même.

La prostitution non réglementée ?

- Officiellement, la prostitution en France n'est pas réglementée. Pourtant, nous, femmes prostituées subissons quotidiennement une réglementation masquée et organisée par les autorités et les forces de l'ordre. Cette réglementation est arbitraire et inéquitable, au bon vouloir de l'agent en service.
- Sur certains secteurs de prostitution, les policiers fichent, amendent, moralisent, autorisent ou interdisent, la vente des studios, les lieux de travail. Même les horaires sur lesquels nous pouvons exercer sont organisés par les différentes brigades de police.
- Leurs moyens de pressions et l'arsenal utilisés sont nombreux : amendes de stationnement pour nous et nos clients, enlèvement des camionnettes de travail, des voitures des clients. Racolage, garde à vue, perte de la discrétion pour nos proches...
- A ces moyens de pressions et abus de pouvoir à l'encontre de notre activité, pourtant légale, s'ajoutent des comportements parfois dangereux dénoncés par l'association aux autorités. En effet, il arrive à des policiers de nous confisquer nos préservatifs et matériels de prévention « maintenant que tu n'as plus de capotes, tu ne peux plus travailler, dégages ! »

Les Lois sur la Sécurité Intérieure ou les logiques d'une politique s'inspirant de méthodes mafieuses....

- Certaines d'entre nous connaissent « le tapin » depuis de nombreuses années. On se souvient de notre émancipation, d'avoir su que l'on pouvait gérer cette activité par nous et pour nous.
- A cette époque les macs délaissés envoyaient des sbires pour nous violenter, nous faire peur. Puis, une fois que nous étions effrayées, ces macs revenaient vers nous, pour nous offrir leur aile protectrice, certains, que nous avons alors forcément besoin d'eux.
- En mars 2003, Monsieur SARKOZY met en place la LSI, la possibilité de nous arrêter, de nous amender, ne nous fichier. Les faits sont certains, nous quittons nos lumières, reculons dans les forêts, nous devons nous protéger de ceux qui sont censé être chargés de notre sécurité.
- Ces lois sur la sécurité intérieure nous ont rendues plus vulnérables, et aujourd'hui on se sert du prétexte de notre vulnérabilité pour nous proposer une aile protectrice. Et l'on ne peut s'empêcher de comparer ces deux histoires



Nous sommes devenues méfiantes

- L'ensemble des attitudes et l'histoire des politiques envers la prostitution nous ont rendues méfiantes. Pour être certaines de votre bienveillance, et qu'enfin nous retrouvions une confiance en vos institutions, nous voulons participer au débat, à la réflexion et à la négociation des projets qui touchent notre activité.
- Nous ne souhaitons pas une réponse unique et refusons l'idée de la réouverture de maisons closes.
- Nous la refusons car nous n'avons pas confiance en ceux qui gèreraient ces lieux ? L'Etat, celui là même qui nous considère comme des inadaptées sociales ? Et sinon qui aura le pouvoir financier de gérer de tels lieux ? Les réseaux mafieux ?
- Nous refusons cette idée aussi car elle serait une réponse unique à une activité diversifiée. Chaque corps de métier a ses spécificités (il y a des secrétaires médicales, des secrétaires administratives, des secrétaires de direction ...). Nous souhaitons également conserver nos particularités.
- En effet, nous sommes des femmes, des hommes des transsexuelles. Nous travaillons dans des appartements, à pied, en camionnette. Nous travaillons de jour et de nuit, nous avons des clients hommes, et des hommes ont également des clientes féminines.
- Nous sommes complexes et nous voulons le rester.
- Nous ne voulons pas d'un lieu unique pour exercer une prostitution unique.
- Enfin, nous ne sommes pas passésistes, au contraire nous voulons aller de l'avant.

Aménageons le présent et regardons vers l'avenir, mais pas vers le passé.

- Plutôt que de refaire naître des solutions inefficaces, nous souhaitons pouvoir travailler dans de meilleures conditions avec l'existant. Nous souhaitons que le harcèlement dont nous pouvons être victimes cesse et notamment en institutionnalisant les places de stationnements. S'il est possible pour les forains de payer un forfait de stationnement, pourquoi pas pour les camionnettes des personnes prostituées ?
- Pour les personnes travaillant en studio, nous souhaitons rappeler que ce sont les lois sur le proxénétisme de soutien qui crée des situations souterraines. Les lois sur le proxénétisme empêchent toute transparence quant à la gestion de ces lieux et favorisent ainsi les abus. Nous souhaiterions donc que la location de ces lieux de prostitution soit encadrée comme n'importe quelle location de biens immobiliers et de locaux commerciaux.

Un proxénétisme d'Etat, et pour nous peu de droits

- Ces lois sur le proxénétisme ne touchent évidemment pas l'Etat français à qui nous devons payer impôts et taxes.
- Nous souhaitons juste rappeler que nos revenus sont soumis à l'imposition sans qu'aucun droit n'y soit associé. Lors de notre activité, aux impôts s'ajoutent les fameuses amendes (jusqu'à 2000 euros par an !!!). Pour autant, lorsque nous tombons malades, lorsque nous vieillissons, rien ne nous est proposé en échange : ni indemnités journalières, ni assurance chômage, ni retraite. Il n'est pas possible non plus de louer nos biens à d'autres personnes comme la plupart des commerçants.

C'est sur ces injustices et ces inégalités que nous devons ensemble travailler, c'est là l'urgence à laquelle nous devons ensemble faire face.



Projet européen de prévention des violences faites aux personnes prostituées

- Face à la multiplication des agressions et des actes de violences sur les personnes prostituées, Les Amis du Bus des Femmes a participé en 2010 à un projet européen de prévention des violences pour les personnes prostituées, projet soutenu par le programme DAPHNE.
- Ce projet a réuni des associations de santé communautaire, d'aide et de soutien aux personnes prostituées françaises et belges, ainsi que des associations d'autodéfense féministe : Cabiria, Grisélidis, Entre'z, Garance, Brin d'Acier, Diana Prince Club, J'en Suis J'y reste et nous.
- Coordonné par l'association Garance, ce projet a permis de mettre en commun les savoirs, savoir-faire et les expertises des personnes prostituées et des professionnelles de l'autodéfense féministe.
- Dans le cadre de ce projet, des personnes prostituées ont été formées à l'autodéfense tout au long de l'année 2010, ont échangé des savoirs et des techniques dans l'objectif de devenir formatrices en autodéfense.
- Même si certaines des participantes n'ont malheureusement pas pu avoir accès au diplôme de formatrice en autodéfense, toutes ont cependant acquis de grandes connaissances et techniques qui leur permettent aujourd'hui d'avoir une bonne maîtrise de la prévention des violences et des stratégies de défenses physiques et verbales en cas d'agression.
- Nous avons également rédigé un guide pratique de sécurité pour les prostituées/travailleuses du sexe. Ce manuel a été écrit à partir de témoignages de personnes prostituées : témoignages d'agressions spécifiques dont peuvent être victimes les personnes prostituées, et témoignages de stratégies de réussite de défense en situation d'agression. Ces recueils de témoignages ainsi que l'écriture collective du guide ont été réalisés dans le cadre des ateliers communautaires organisés par l'association.
- Dans le cadre de ce projet, un Putain de Manifeste a également été rédigé. Il regroupe plus d'une vingtaine de revendications dont sont porteuses les personnes prostituées. Ce manifeste a été édité en deux formats : un format poche, et un format affiche.
- Ce projet européen de prévention des violences a permis un croisement intéressant entre l'expertise et les savoir-faire des femmes prostituées en termes de stratégies de défense et l'expertise de professionnelles en autodéfense féministe. Ainsi des milieux associatifs qui n'étaient pas habitués à travailler ensemble ont réussi à mener un projet commun et à transgresser quelques frontières idéologiques qui segmentent parfois le sujet des violences faites aux femmes. Au-delà des outils réalisés, ce projet a permis une synergie entre les différents pôles de notre association où le sujet des violences est fréquent (Bus, pôle social, cours de français, pôle Teh...).
- Il nous permet également d'apporter des propositions de solutions aux personnes qui sont victimes d'actes de violences et ainsi travailler avec elles des dynamiques d'empowerment.

« En étant animatrices au Bus des Femmes, nous sommes aux premières lignes sur le terrain. En 2010, nous avons continué de constater une importante augmentation des actes de violences envers les personnes prostituées. En tant qu'animatrice et étant moi-même une ancienne prostituée, j'ai participé à une formation d'autodéfense qui m'a été proposée dans le cadre d'un projet européen de lutte contre les violences faites aux personnes prostituées. Ainsi, j'ai pu acquérir des techniques de défense physique et verbale. J'ai ensuite expliqué et montré quelques unes de ces techniques aux femmes que je rencontre tous les jours afin qu'elles puissent retrouver confiance et assurance en elles-mêmes face à un agresseur, et ainsi gérer une situation avec davantage de sérénité. »

Mon corps • Ma fierté • Ma force

Guide pratique de sécurité pour travailleuses du sexe • prostituées

PUTAIN DE MANIFESTE

DAPHNE



Projet de recherche-action : « La retraite des personnes prostituées » Etat des lieux de la situation des prostituées séniors

- Au local comme lors des permanences mobiles, de nombreuses personnes témoignent de leurs difficultés comme de leurs inquiétudes concernant la question de leur avenir et de la retraite. L'avancée en âge d'une partie de la communauté construit de nouvelles interrogations, mais pousse aussi les plus vulnérables dans de graves situations de précarité. Ces urgences sociales, économiques et médicales inquiètent l'ensemble de la communauté.
- En 2010, nous avons amorcé un travail de recherche-action afin de dresser un état des lieux de la situation des personnes prostituées de plus de 55 ans. Nous parlerons ici des prostituées « seniors », terme qui signifie étymologiquement « plus âgé ».
- Les ruptures d'accès aux droits des personnes prostituées sont nombreuses. L'absence de statut et de cadre légal dans l'exercice de l'activité prostitutionnelle est très souvent un frein à l'accès au droit commun (absence de retraite, impossibilité d'accéder au logement social, difficulté de prise en charge par l'assurance maladie...). Nous sommes constamment sollicités par les personnes que nous accueillons sur les questions relatives au paiement des impôts, au choix d'un statut pour l'exercice de l'activité prostitutionnelle, mais également aux cotisations et à la retraite. Rappelons que les personnes prostituées doivent déclarer chaque année leurs revenus au titre des bénéficiaires non commerciaux, c'est ainsi la seule situation où leur activité est officiellement reconnue. Toutefois, elles ne peuvent prétendre à aucun droit social : ni sécurité sociale, ni retraite, et encore moins assurance chômage. Les situations d'endettement et de difficultés économiques sont nombreuses. Et si de nombreuses femmes souhaitent trouver un emploi salarié en complément des ressources de la prostitution, l'accès à l'emploi pour les séniors reste difficile.
- Ainsi, lorsqu'une personne est malade, elle ne peut compter que sur ses économies pour pouvoir compenser le manque à gagner. Mais souvent ces économies ne permettent pas d'assurer les charges dans la durée. On voit alors apparaître des situations graves où des personnes continuent de se prostituer alors qu'elles ne sont plus en capacité d'avoir une activité « physique » de quelque nature qu'elle soit.
- Malgré des conséquences prévisibles, l'application de l'article 50 de la Loi pour la Sécurité Intérieure n'a pas été accompagnée d'un plan social. Aussi, dans un contexte global de crise économique qui touche en particulier les femmes mais également les seniors, les situations d'exclusions et de pauvreté augmentent et éloignent ces personnes des dispositifs sociaux existants. La répression policière de la prostitution de rue a rendu l'exercice de cette activité plus difficile, et les conditions dans laquelle elle s'exerce sont aujourd'hui dramatiques. Une des conséquences directes de cette politique répressive est une baisse des revenus de l'activité, et donc des situations de précarité qui s'accroissent.
- Parfois poussées par de fortes pressions économiques, des prostituées âgées continuent donc d'exercer leur activité, et ce dans des conditions parfois très difficiles, parfois contraintes de maintenir leur activité malgré un état de santé défavorable. Les problèmes de santé dus au vieillissement du corps (douleurs articulaires, problèmes cardiovasculaires, tension, ...) mais également à des conditions difficiles d'exercice d'une activité pendant plusieurs années (froid, position debout, travail de nuit, stress...) se font ressentir sur les corps. Or, la prostitution est une activité économique dans laquelle le corps est sollicité en permanence.
- Ces femmes arrivent à l'association à la recherche d'une aide et d'un soutien. Elles sollicitent parfois une aide financière ponctuelle, afin de palier les difficultés liées à l'arrêt de l'activité momentané. En 2010, l'assistante sociale a ainsi mis en place **10 aides financières ponctuelles**, afin d'aider des femmes qui ont été contraintes à un arrêt ponctuel de l'activité (problème de santé ou autre). Ces moments sont aussi l'occasion pour l'assistante sociale de faire un point sur leur situation et de réfléchir aux possibilités d'ouverture de droits (ASPA, RSA, AAH..).



Extrait d'un entretien avec N, 56 ans :

« Je ne peux plus payer mon loyer. Ça fait 3 mois que je n'ai pas payé. On ne fait plus rien. Comment tu veux que je fasse ? J'ai mes enfants avec moi, alors ça me fait peur. Tu sais, on voit toutes ce qui peut se passer. Des fois ça va très vite. Tu ne payes plus, t'es expulsée, et c'est la catastrophe qui commence. Je te jure, vraiment je n'y arrive plus, j'ai vraiment peur et je me sens très mal. Je prends des médicaments maintenant. Normalement je les prends le soir. Ça me calme, ça m'aide un peu à dormir et à être un peu moins angoissée. Mais là, ce matin, ça n'allait pas bien alors je l'ai pris pour pouvoir venir ici ».

Extrait d'un entretien avec K, 68 ans :

« Tu sais, à un moment, faut savoir arrêter. Mais ce n'est pas facile, il faut pouvoir le faire. Il faut avoir des sous de côté sinon comment tu veux faire, on droit à rien alors qu'on a bossé toute notre vie, qu'on a payé nos impôts, et des amendes par centaines... Regardes moi, j'ai 68 ans et je suis toujours là. »

Extrait d'un entretien avec A, 53 ans :

« Ça ne va pas du tout. On ne fait plus rien. Je ne suis pas bien du tout en ce moment. Je suis allée à l'ANPE, je veux essayer de me trouver un petit boulot. N'importe quoi, quelque chose à mi-temps, le matin, le soir, n'importe.... Mais bon voilà, j'ai 53 ans. Ce n'est pas facile de trouver un boulot à cet âge-là ! Le contexte est tellement dur pour tout le monde. Même les jeunes qui sortent de la fac ou des écoles, ils ne trouvent pas de boulot. Alors moi qui arrive, ça fait des années que je que fais ce boulot, que je n'ai pas travaillé « normalement »... Le gouvernement dit qu'il faut qu'on travaille davantage, mais comment veux-tu faire quand on est comme moi, qu'on a 53 ans. On veut bosser, on veut trouver un travail, n'importe quoi mais on a rien. Si les jeunes trouvent pas de boulot, alors nous, on n'est pas prêtes d'y arriver ! En plus, y a les huissiers qui sont là ! A force, avec toutes les amendes qu'on a eu depuis des années, on s'en sort plus. Moi j'en suis à 13 000 euros de PV. Ils me saisissent sur le compte, mais maintenant il n'y a plus rien. Ils sont venus chez moi, ils veulent saisir les meubles, la télé... Ils me prennent à la gorge. Alors bon, j'ai fait des accords avec eux, je leur donne des sous quand j'en ai mais c'est très dur ! La dernière fois, je leur ai donné 300 euros, ça les calme un peu mais ce n'est pas tout le temps que je peux leur donner ça ! Faut les gagner et ce n'est pas facile en ce moment, tu le sais.

En plus, les PV continuent, c'est 35 euros, une ou deux fois par semaine. Ça fait 70 euros par semaine. Tu multiplie par 4, ça fait 280 par mois. T'imagines c'est beaucoup ! Alors à la fin du mois, quand t'as payé le loyer, les factures, l'électricité, le supermarché, la cantine des enfants et tout le reste, t'as vraiment plus grand-chose. Mais pourtant il y a quand même les huissiers qui viennent frapper chez toi pour te demander de l'argent ! C'est plus possible. Moi je suis prête à bosser. Je veux bien trouver un boulot très tôt le matin, tard le soir, cumuler tout ça mais même avec la volonté on trouve rien !

Alors on est là, on fait des heures, on essaie de prendre ce qu'il y a mais je t'assure, ce n'est pas facile et ça fait vraiment peur pour la suite... »

Extrait d'un entretien avec Jeanne, 66 ans :

« J'ai eu une opération assez grave il y a plus d'un an, ça m'a beaucoup affaibli. Je n'ai plus la capacité physique pour faire ça, c'est un travail épuisant. Il y a les escaliers à monter, la station debout pendant des heures, dans le froid, dans le vent, très fatiguant. ».

Jeanne a quasiment toujours travaillé dans la prostitution. Elle raconte ses débuts : « J'ai commencé en juin 1967, à 22 ans et demi à l'hôtel. La conjoncture économique était bien plus favorable. En 68, c'était 20 francs la passe plus 15 francs la chambre, et tu rajoutais 30 francs pour que la fille soit déshabillée. On travaillait 12 heures par jour. Moi, c'était de 8h à 20h, et on prenait un repas sur place. Pour compter, le système, c'était une passe, un bâton. On faisait 36, 40 passes par jour.

La patronne prenait le prix de la chambre plus la location des accessoires (godemichets, revues pornographiques...). C'est un travail où on sentait vraiment la fatigue de l'activité. On avait une demi-journée de repos par semaine : le dimanche. C'était des horaires plus cool, c'était de 9h à 16h. ».

Le parcours de Jeanne est commun à celui d'autres femmes qui continuent aujourd'hui d'exercer la prostitution malgré un âge avancé. Malgré plus de 40 ans d'activité professionnelle, de paiement d'impôts sur le revenu, et de nombreux procès verbaux qui lui ont été dressés par la police, elle n'a aujourd'hui droit à aucune retraite professionnelle et se retrouve dans une situation de grande précarité.



Lors des permanences mobiles

197 contacts avec des personnes prostituées âgées de plus de 55 ans

169 discussions sur les droits sociaux

91 discussions liées à la retraite et à l'absence de statut

Au local de l'association

105 personnes âgées de plus de 55 ans domiciliées à l'association

10 suivis sociaux réalisés par le pôle social en 2010 (ouverture des droits à l'ASPA, aides financières, aide au logement...)

De nombreuses sollicitations quotidiennes

Mise en place de l'action

- Dès le début de l'année 2010, nous avons placé cette nouvelle thématique au cœur de nos actions, au local comme lors des permanences mobiles.
- La présence régulière de la chargée de mission dans le Bus a permis à l'équipe mobile d'aborder les questions liées à la retraite et à l'avancé en âge de la communauté avec l'ensemble des personnes prostituées de plus de 55 ans rencontrées sur le terrain.
- Ainsi, **la chargée de mission a rencontré des « prostituées séniors » à 197 reprises pendant l'année 2010.** Avec le soutien de l'ensemble de l'équipe mobile, et la présence occasionnelle de l'assistante sociale, elle a mis en place des focus group dans le Bus afin d'aborder toutes les questions liées au vieillissement, à la retraite et aux difficultés que peuvent rencontrer ces femmes.
- Nous parlons ici de femmes, car elles sont numériquement majoritaires. Cependant, nous rencontrons également quelques personnes travesties et transgenres âgées de plus de 60 ans. Notre action s'est ouverte à l'ensemble des personnes prostituées, quel que soit leur sexe ou genre.
- Les permanences mobiles offrent la possibilité d'aller à la rencontre des personnes qui ne fréquentent pas obligatoirement des espaces associatifs. Ainsi, nous échangeons avec des femmes sur leurs droits, les difficultés liées au logement, les difficultés économiques, l'absence de statut professionnel de la prostitution, la santé.... Ces échanges réguliers permettent aux personnes d'améliorer leurs connaissances sur les droits communs, de réfléchir collectivement aux actions à mettre en place afin de palier l'absence de droits à la retraite, à la sécurité sociale, au chômage,
- Suite à ces échanges, la chargée de mission a réalisé des **entretiens individuels de type sociologique à 10 femmes prostituées séniors âgées de 55 à 68 ans.**
- Ces entretiens ont permis d'approfondir certains sujets : l'activité prostitutionnelle et les conditions d'exercice, les revenus de la prostitution et leurs évolutions, la santé et l'accès aux soins, les conséquences de la répression de la prostitution de rue, les difficultés sociales et familiales, le pouvoir d'achat, l'endettement, les projets d'avenir, de maintien ou d'arrêt de la prostitution...
- Ces entretiens ont également permis d'amorcer avec ces femmes un travail de réflexion et d'élaboration de propositions afin de palier les difficultés liées à l'absence de retraite et de statut de la prostitution.



- **Parmi l'ensemble des personnes qui fréquentent le local de l'association, 105 personnes sont âgées de plus de 55 ans.** Certaines d'entre elles bénéficient d'un suivi global, d'autres utilisent simplement le service de domiciliation administrative ou un autre service proposé par notre structure.
- En 2010, nous avons proposé des espaces de parole et d'échange collectif lors d'ateliers communautaires.
- Ainsi, parmi tous les ateliers proposés, certains ont été investis de personnes prostituées traditionnelles « seniors » qui souhaitent se réunir et s'informer sur des thématiques diverses :

Deux ateliers de 3 h sur les PV et amendes

- Il s'agit des PV et amendes qui sont dressés aux personnes qui se prostituent dans des camionnettes au Bois de Vincennes. Ces PV de « stationnement gênant » leur sont remis régulièrement (une à deux fois par semaine) depuis de très nombreuses années. Ainsi, certaines femmes se retrouvent dans des situations alarmantes où elles accumulent des dettes très importantes au Trésor Public (pouvant aller jusqu'à 30 000 euros).
- Ces femmes nous font part de leurs grandes inquiétudes face à des dettes qu'elles ne peuvent plus rembourser, et n'envisagent pour l'instant aucune sortie possible de l'activité en raison des pressions financières imposées par le Trésor Public. Beaucoup d'entre elles militent également pour que ces amendes puissent être intégrées dans la rubrique des dépenses liées à l'activité professionnelle dans la déclaration d'impôt. Le fisc considère en effet la prostitution comme une profession dont les revenus doivent être déclarés dans la rubrique des bénéfices non commerciaux. L'Etat reconnaît donc les prostituées comme agents économiques mais refuse d'intégrer ces formes de taxations et ces amendes, pourtant inexorablement liés à la pratique de cette activité. Le paiement des amendes et des impôts n'offre donc aucun droit ni reconnaissance de l'activité en tant que telle.

Un atelier de 2h de réflexion autour du statut de la prostitution, de l'absence de retraite

- Les prostituées traditionnelles, dont la moitié était âgée de plus de 55 ans se sont réunies afin de formuler leurs revendications et dénoncer un cadre législatif répressif, dangereux et précarisant.

Quatre ateliers de 2h sur l'accès au logement

- Réunions d'information sur le droit au logement, l'accès au logement social et aux résidences pour personnes âgées. A la suite de ces ateliers, 2 femmes ont effectué des demandes d'entrée dans des résidences sociales pour personnes âgées.

Deux ateliers de 3h de prévention des violences et d'initiation à l'autodéfense

- Parmi les groupes composés d'une dizaine de participantes, 3 femmes étaient âgées de plus de 55 ans. Elles ont participé à ces ateliers qui avaient pour objectif de parler du sujet des violences et des agressions dans le cadre de l'activité prostitutionnelle. Les techniques verbales et physiques de défenses étaient adaptées à toutes les participantes sans conditions d'âge ou de capacités physiques. Ces ateliers ont permis de mettre en lumière les nombreuses situations d'agressions dont peuvent être victimes les personnes prostituées (et notamment les personnes les plus âgées) et d'échanger au sujet des stratégies à mettre en place afin de prévenir ces violences et de les combattre.



Extrait d'un entretien avec K, 68 ans :

« J'avais une collègue, P, elle a arrêté à 72 ans. Alors t'imagines, elle était là, dans la forêt à 72 ans, assise au bord de la route sur un tronc qu'ils avaient coupé. C'était dur pour elle. Elle était là à se les geler toute la journée. Bon maintenant, elle a pris sa retraite, elle est bien, elle est dans le midi. Mais à la fin, heureusement qu'elle est partie. Elle avait la trouille. Elle s'était faite agressée violemment et elle avait tout le temps peur depuis ça. Normal, à 72 ans tu imagines ! T'es plus en forme comme avant pour te défendre s'il se passe quelque chose, tu ne peux plus courir... Alors bon, elle avait tout le temps la frousse, c'était très dur pour elle de continuer à travailler, entre ça, le froid et tout le reste... ». Depuis cet entretien réalisé en septembre, K s'est elle aussi faite agressée et volée. Elle évoque avec nous son épuisement physique et psychologique, son envie d'arrêter la prostitution. Mais elle affirme ne pas pouvoir cesser son activité pour l'instant, n'ayant pas encore accumulé assez d'argent pour pouvoir subvenir à ses besoins.

Des actions continues, qui doivent se pérenniser...

- La file active des personnes de plus de 55 ans qui fréquentent l'Abribus est en constante augmentation. Elles sollicitent notre structure pour une domiciliation administrative, un suivi social, un soutien de la conseillère emploi-formation, des cours d'informatique, une aide juridique, un soutien pour les démarches médicales...
- Beaucoup d'entre elles se rendent à l'Abribus sans le seul but de passer un moment de convivialité, de rompre avec la solitude, et d'échanger d'égal à égal sur des difficultés sociales, médicales, psychologiques... Certaines expriment de profondes souffrances, des états dépressifs, des insomnies, des difficultés dans le suivi de traitements médicaux...
- Les pressions économiques peuvent amener certaines personnes à prendre davantage de risques dans leur façon d'exercer leur activité. L'âge avancé de ces femmes, associé à un état de santé précaire rend les personnes plus vulnérables face aux agressions, étant alors moins disposées à se défendre et à prendre la fuite en cas de tentative d'agression.
- **Face à ces constats alarmants, nous souhaitons continuer nos actions envers ces femmes en difficultés qui nous sollicitent au quotidien et face auxquelles nous n'avons pas toujours de solutions à proposer. Les difficultés s'accroissent, et au vu du vieillissement de la communauté des « traditionnelles », notre association communautaire se doit d'être présente et active pour ces femmes qui se retrouvent dans des situations de plus en plus précaires.**
- En 2011, nous continuerons à inclure les problématiques liées à la retraite dans l'ensemble de nos actions. La chargée de mission maintiendra son rôle de passerelle entre les permanences mobiles et l'Abribus afin d'améliorer les dispositifs de suivis mis en place pour les prostituées séniors. En collaboration avec l'assistante sociale, elle travaillera sur et le développement et l'amélioration des partenariats avec des structures spécialisées.
- Un travail sera également effectué sur l'accès au logement et notamment des résidences sociales pour personnes âgées. Avec la conseillère emploi-formation, un travail sur l'emploi des séniors sera amorcé. D'autres ateliers seront organisés sur différentes thématiques : l'accès aux soins, les amendes, l'endettement, le logement, la retraite, la réflexion autour d'un statut de la prostitution... D'autres entretiens.
- De nouveaux entretiens sociologiques seront réalisés afin qu'un état des lieux puisse être dressé et que de nouvelles actions puissent être mises en place. Le sujet des violences sera lui-aussi au cœur de mission en 2011 : nous sensibiliserons ces femmes à la prévention des violences et leur proposerons d'autres temps d'échanges sur les stratégies verbales et physiques à mettre en place en cas d'agression.
- Le vieillissement de la communauté va faire apparaître une multitude de situations alarmantes et une inquiétante précarisation de ces femmes, c'est pourquoi l'association des Amis du Bus des Femmes doit continuer cette action sur la situation des personnes prostituées vieillissantes.



Transmettre et former

L'association comme lieu de stage

28 stagiaires en 2010

- En 2010, notre association a continué d'être un lieu de stage.
- Une stagiaire de l'association «Unis Cité » a été accueillie pendant un mois dans le cadre du service civil volontaire.
- 19 étudiants en Soins Infirmiers de 2^{ème} et 3^{ème} année dont :
 - 15 étudiants en Stage de Santé Publique (4 à 5 semaines) dont :
IFSI Avicenne: **9** étudiants
IFSI Beaumont/Oise: **1** étudiante
IFSI Roger Prévôt de Moisselle: **2** étudiantes
IFSI les Diaconesses: **2** étudiantes
IFSI Gonesse: **1** étudiante
 - et 4 étudiants en Stage d'Observation (2 jours) dont :
IFSI Virginie Olivier de l'hôpital Saint Anne : 2 étudiants
IFSI Saint Antoine : 2 étudiants
 - 5 étudiantes en stage de puériculture (durée 5 semaines), de:
l'Ecole d'Auxiliaires Puéricultrice de l'IFSI de l'Institut Franco Britannique de Levallois-Perret.
 - 1 étudiante Sage-Femme (durée 1 mois) de:
l'Ecole de Sage-Femme Jeanne Sentubery du centre hospitalier de Poissy/St Germain-en-Laye.
- 2 étudiantes Assistantes Sociales dont une étudiante venue d'une école d'assistante sociale berlinoise et une étudiante de l'IRTS de Montrouge.



Actions de sensibilisation auprès des étudiants

- Sensibiliser le grand public et travailler sur les notions de respect, de non-violence et de non-jugement.

4 interventions à l'extérieur auprès de 131 étudiants

- 3 interventions en Institut de Soins Infirmiers sur les modules optionnels suivants : Sida et Société, Soins humanitaires, Exclusion, précarité et santé, exclusion chez les personnes prostituées, Séropositivité / Sida où en sommes-nous ?, Précarité.
- 1 intervention en IFSI, auprès des auxiliaires de puériculture sur : La Vie courante des mères et le Regard des mères.
- 5 autres interventions en Institut de Soins Infirmiers ont dues être annulées à cause des grèves de transport et des intempéries.-
- Entretiens étudiants

40 entretiens individuels avec 40 étudiants

- Pour des mémoires liés à la prostitution avec les thèmes suivants : la prostitution étudiante, les conséquences de la loi de la Sécurité Intérieure, recherche historique sur la prostitution du 1^{er} siècle de notre ère à la prostitution d'aujourd'hui, esclavage moderne, statut sur la prostitution.
- Dans tous ces entretiens la prostitution étudiante a été beaucoup abordée.
- Ces 40 entretiens ont duré en moyenne entre 1 heure et 2 heures trente.
- Les 40 étudiants rencontrés, proviennent de différents cursus de formation soit :
 - **7 étudiants en Instituts de Soins Infirmiers** (1 étudiant de l'IFSI Avicenne , 2 étudiants de l'IFSI Henri Mondor, 4 étudiants de l'IFITS Théodore Simon de Neuilly sur Marne)
 - **5 cadres de santé** en formation notamment en management, de l'Ecole des Cadres de la Croix Rouge Française
 - **7 étudiantes assistantes sociales** (1 étudiante de l'IRTS Parmentier, 2 étudiantes de l'IRTS Montrouge, 4 étudiants de l'IRTS Montsouris)
 - **2 étudiantes en Economie Sociale et Familiale** de l'IRTS Parmentier
 - **1 doctorante en histoire romaine** (venant de Bordeaux), sur le thème de la Recherche historique du 1^{er} siècle de notre ère à la prostitution d'aujourd'hui.
 - **1 avocat** de l'Ecole du Barreau de Paris sur les conséquences de la loi de sécurité intérieure.
 - **3 étudiants en sociologie** (1 étudiant de l'Université de Lille, 1 étudiante de l'Université de Lyon, 1 étudiante de l'Université Paris 5 René Descartes)
 - **1 étudiante sage-femme** de l'école de sages-femmes Jeanne Sentubery du Centre Hospitalier de Poissy-St-Germain-en-Laye qui d'ailleurs a effectué un stage de 3 semaines en 2010 à l'association.
 - **2 étudiantes en Etudes Sociales** de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales en Sciences Sociales EHESS à Paris
 - **8 étudiants en Journalisme** (6 de l'école de journalisme de Paris, 2 de l'école de journalisme de Lyon)
 - **4 étudiants en Carrières Juridiques** de l'IUT de Rouen qui préparaient une soutenance sur l'esclavage moderne.



La conférence francophone sur le VIH, Casablanca, Maroc.

- Notre association a participé à la 5^{ème} conférence francophone sur le VIH/Sida à Casablanca au Maroc du 28 au 31 mars 2010. Deux personnes de l'équipe ont rédigé un texte qui a été présenté à l'oral lors d'un atelier sur les travailleuses et les travailleurs du sexe face au VIH/SIDA.
- L'objet de notre intervention a porté sur l'articulation des actions de prévention du VIH dans un contexte de répression de la prostitution (et notamment de la prostitution de rue) et de lutte contre l'immigration clandestine, nos actions et nos principes d'actions communautaires, essentiels dans l'élaboration d'actions de prévention de qualité, ainsi que les conséquences de la répression de la prostitution sur la prévention.
- Cette conférence nous a permis d'améliorer nos connaissances générales et plus spécifiques sur le VIH/Sida et sur l'ensemble des acteurs francophones de la lutte contre le Sida.
- L'association Les Amis du Bus des Femmes est habituée à participer à des événements locaux dans le cadre de son activité. Toutefois, notre participation à une conférence internationale est un événement novateur et particulièrement enrichissant.
- La subvention exceptionnelle attribuée par Sidaction nous a permis que soit présente avec l'agent technique, une animatrice communautaire. Notre participation à cette conférence, ainsi que notre présentation nous ont permis de faire connaître nos actions et le contexte de nos actions de prévention avec et pour les personnes prostituées dans la région Ile de France.
- *« Lors de mon séjour à Casablanca, je suis restée très attentive aux efforts faits par les associations africaines qui se démènent pour inculquer l'usage du préservatif. Un véritable combat puisqu'elles doivent passer outre les institutions politiques, religieuses et ethniques, aller à la recherche des lieux de prostitution souvent clandestins, et faire en plus de la prévention au sein même des familles. Ils mènent un véritable combat pour les prostituées mais aussi pour les droits des homosexuels. Un travail fastidieux et très courageux. Bravo et chapeau à toutes ces associations qui m'ont épaté par leur force, leurs convictions et leur courage ! »*





Une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2010

- 2010 fut une année bien triste pour notre équipe et notre association.
- Plusieurs personnes nous ont quittés.
- En cette fin d'année, nous avons donc une pensée toute particulière pour Michel, Betty, Sophie, Geneviève, Carole et Lydia.
- Nous gardons un souvenir très précieux de ces femmes et de cet homme, qui nous ont beaucoup apporté tout au long de ces années.
- Des relations d'amitiés, de confiance et de soutien mutuel qui nous sont chères et qui prennent fin trop brutalement.
- Des disparitions, parfois dans des conditions très violentes et douloureuses, qui ont affecté notre équipe et nos ami-e-s sur le terrain.
- Nous pensons à eux et à leur entourage et garderons toujours un souvenir très ému de ces ami-e-s trop tôt disparu-e-s.



Notre Conseil d' Administration

Claude BOUCHER, Présidente

Olga FERREIRA DIAS, Trésorière

Dolorès PONS, Secrétaire

Claudia ZIM-IOU-SIE, Secrétaire adjointe

Jeanne De CHATEAUBRIAND, Administratrice

Joëlle SAUNIERE, Administratrice

Miguel-Ange GARZO, Administrateur

Notre équipe

France ARNOULD, Directrice

Pauline BONNAUDET, Chef de projet

Pénélope GIACARDY, Chargée de mission

Claire GUIGNET, Assistante sociale

Muriel JAUNAS, Chef de projet

Nadine LEPERE, Animatrice de prévention

Caroline MARTIN, Responsable Administrative et Financière

Alexandre MASSERON, Agent de prévention

Chéraz MOUEDENNE, Animatrice d'accueil

Grigori NEKRITCH, Chargé de mission santé

Vanessa SIMONI, Chef de projet

Nicole SIMOVIC, Animatrice de prévention

Audrey SMOLEN-KONE, Professeur FLE



Liste non exhaustive de nos partenaires



Collectif droits et prostitution



DROITS
D'URGENCE





Merci à nos financeurs pour leur soutien

MAIRIE DE PARIS



ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

île de France

www.inpes.sante.fr
inpes

Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

Solidarité
SIDA

l'acsé

l'agence nationale pour
la cohésion sociale
et l'égalité des chances

eaphne

FONDATION
DE
FRANCE

Sidaction
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA

CREDIT
COOPERATIF



PRÉFET DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS